c 5P

MÉMOIRES

DE LA

PRINCESSE

DE LAMBALLE.

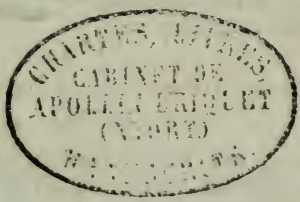

En vertu de la loi du 19 juillet 1793, article IV, portant, que tout contrefacteur sera tenu de payer au véritable propriétaire une somme équivalente au prix de trois mille exemplaires de l'édition originale ; et tout débitant d'édition contrefaite, s'il n'est pas reconnu contrefacteur, sera tenu de payer au veritable propriétaire une somme équivalente au prix de cinq cents exemplaires d'édition originale:

Je déclare qu'en vertu de cette loi, j'ai déposé à la Bibliothèque Nationale deux exemplaires de cet ouvrage; et que je poursuivrai devant les tribunaux tout *contrefacteur, distributeur ou debitant* d'édition contrefaite; j'assure même aux personnes qui me feront connoître le *contrefacteur, distributeur ou débitant*, la moitié du dédommagement que la loi accorde.

Les exemplaires non signés de ma main sont réputés contrefaçon.

Lerouge

Se trouve à Paris, chez les libraires ci-dessous indiqués :

Deroy, rue Haute-Feuille;
Lemarchand, place de l'Ecole;
Pigoreau, place Saint-Germain-l'Auxerrois;
Et chez tous les libraires du palais du Tribunat.

M. T. LOUISE DE SAVOIE-CARIGNAN,

PRINCESSE DE LAMBALLE.

Née à Turin le 8 Septembre 1749.

MÉMOIRES
HISTORIQUES
DE
MARIE-THÉRÈSE-LOUISE
DE CARIGNAN,
PRINCESSE
DE LAMBALLE,

Une des principales Victimes immolées dans les horribles journées des 2 et 3 Septembre 1792;

Publiés par Mme. Guénard.

Tome I.

A PARIS,

Chez LEROUGE, Imprimeur, passage du Commerce, cour de Rohan, près la rue St.-André-des-Arts;
L'Auteur, rue de la Tour-d'Auvergne, n.135.

1801.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

388962

CSP

DC
137.5
.L2G9
1801
v.1

MÉMOIRES
HISTORIQUES
DE
MARIE-THÉRÈSE-LOUISE DE CARIGNAN,
PRINCESSE
DE LAMBALLE.

C'EST à l'histoire qu'il appartient de conserver les grands évènemens qui servent à l'instruction des siècles; aussi ne doit-elle être confiée qu'à une plume exercée, qui réunisse, à une critique éclairée, cette mâle éloquence qui convient à la grandeur du sujet qu'elle doit peindre.

Mais il est des personnages illus-

tres par la place qu'ils ont tenue dans la société, et par les revers dont leur carrière a été semée, qui fixent l'attention des autres hommes. Leur vie privée tient si essentiellement aux grands intérêts politiques, qu'elle ne peut être indifférente à leurs contemporains. C'est alors que l'on n'exige pas le génie de Tacite, pour retracer ces détails qui se perdroient, pour ainsi dire, dans les grands évènemens qui servent, comme le dit un écrivain célèbre, de phares sur les frontières de l'oubli.

Pour tracer ces vies particulières, on ne veut que la vérité parée de ses seules graces; ce ne sont que de simples mémoires. Tel est l'objet que je me propose, en écrivant l'histoire de Marie-Thérèse-Louise de Cari-

gnan, princesse de Lamballe, de l'illustre maison de Savoie, qui eut différentes alliances avec celle de France. On n'a point oublié que François Ier., le plus brave et le plus aimable des chevaliers de son siècle, étoit fils d'une princesse de Savoie, et que ce fut à la galanterie de sa cour, que l'on dût la renaissance des lettres, par l'accueil que les savans trouvoient auprès d'elle. Avec quelle joie n'avoit-on point vu élever à la cour de Louis le Grand, cette jeune princesse de Savoie, formée par madame de Maintenon, que des historiens passionnés ont jugée si différemment, mais à qui on ne peut refuser au moins le talent si rare de l'éducation. Couple chéri qui aviez eu des instituteurs d'un si grand mérite, vous ne fûtes mon-

té qu'un instant au peuple sur qui vous deviez régner, et votre mort sembla le signal des désastres qui éclipsèrent l'éclat du règne le plus glorieux de cette longue dynastie. Mais elle avoit laissé un fils qui, monté sur le trône, conservoit un tendre souvenir d'une mère qu'il avoit perdue lorsqu'il étoit à peine sorti du berceau : le portrait de cette aimable princesse, placé dans la chambre de Louis XV, lui rappeloit les graces de sa mère, dont il avoit hérité; cette physionomie charmante où se peignoit l'ame la plus tendre, et telle qu'eût été celle du roi s'il avoit eu des amis dignes de lui. Un habile artiste avoit préservé de la nuit des temps madame la duchesse de Bourgogne qui sembloit sourire à sa nombreuse postérité.

Il y avoit donc une amitié constante entre les deux familles ; et si la politique avoit paru les diviser quelquefois, les liens du sang, ordinairement si peu connus des grands, les réunissoient promptement ; d'ailleurs, elles avoient l'une pour l'autre, l'estime que leur inspiroient les grandes qualités de leurs ayeux. Si la maison de Savoie s'enorgueillissoit d'être l'alliée de Henry IV et de Louis XIV, celle de Bourbon pouvoit être fière de compter pour son parent Emmanuel le Grand, duc de Savoie, qui joignoit aux qualités qui font les grands capitaines, l'esprit le plus vaste et le plus orné. L'espagnol, l'italien, lui étoient aussi familiers que le français qu'il parloit avec éloquence. La mémoire la plus éten-

due ne lui avoit pas fait perdre la fraîcheur de l'esprit ; ses réparties étoient aussi vives qu'agréables. Au milieu des camps il se délassoit avec les lettres ; il composa plusieurs ouvrages intéressans. Enfin, il sembloit que la nature s'étoit plu à lui prodiguer tous les dons qui eussent rendu célèbre un simple particulier, mais sur-tout celui de gagner les hommes; tellement que Fuentes et Pierre de Tolède, gouverneur de Milan, n'osèrent plus traiter directement avec lui dans la crainte qu'il ne les fît manquer à leur devoir. Il fit construire des palais magnifiques ; et si ce n'est pas à lui que la Savoie dut le chemin connu sous le nom des Echelles, il eut au moins la gloire de faire fléchir, sous sa puissance, le sourcilleux roc de Sorges, pour y

tracer un chemin de voiture là où les mulets passoient avec peine. Sa table, comme dit un auteur du 17e. siècle, *étoit une académie des plus savans personnages de son temps ; ils s'y entretenoient familièrement avec lui de discours solides et curieux.* Le cardinal de Richelieu qui ne prodiguoit pas les éloges, *disoit souvent qu'il ne connoissoit pas d'esprit plus fort, plus universel ni plus agissant que celui du duc de Savoie.* Modéré dans la victoire, il fut constant dans la disgrace. Son extrême discrétion auroit pu passer pour dissimulation, si ses hautes qualités ne l'eussent pas mis à couvert d'être accusé d'un vice qui est celui des ames basses. L'amour fut sa seule foiblesse ; mais, qui ne sait que c'est celle des héros! Peut-être parce que les femmes naturellement

idolâtres de la gloire, volent au-devant de la séduction. Tel fut le chef de la maison de Carignan. Qui auroit dit que le sang du grand Emmanuel seroit versé par les mains les plus viles? O destinée des hommes! qui pourroit te pénétrer? Et si l'ombre de ce héros a pu voir les outrages faits à celle qui le comptoit parmi ses ancêtres, de quel frémissement d'horreur n'a-t-elle pas dû être frappé! Mais écartons cette terrible catastrophe: je serai assez malheureux, lorsque l'ordre des temps me forcera à en retracer l'affreux souvenir, sans y porter d'avance mes regards effrayés.

Depuis long-temps la cour de Sardaigne étoit citée pour sa noble simplicité. Le roi vivoit dans la plus douce intimité avec sa famille, et se

faisoit adorer de ses sujets. Ce n'est point l'adulation des courtisans qui lui décernoit cet hommage ; il suffisoit d'interroger ces bons Savoyards que le desir de porter un peu de notre or dans leur pays, faisoit sortir du leur, pour en avoir entendu parler tous dans les mêmes termes : ils l'appeloient leur bon roi, leur père, et regardoient comme une véritable félicité, en retournant dans leur patrie, de le revoir encore.

Le prince de Carignan qui tenoit à la cour de Sardaigne le même rang que le duc d'Orléans tenoit en France, avoit épousé une princesse de Hesse, et en avoit plusieurs enfans, entr'autres trois filles. Madame de Carignan devint encore grosse ; et au moment où elle s'habilloit, afin de se rendre au palais pour y

célébrer la fête qui avoit lieu tous les ans à l'occasion de la levée du siège de Turin par les Français en 1706, elle ressentit des douleurs, et accoucha d'une quatrième fille, le 8 septembre 1749. La princesse fut nommée Marie-Thérèse-Louise; ainsi, elle reçut la naissance au milieu des acclamations de la joie publique; et les premiers cris que la douleur arrache à l'enfant, comme le signal de toutes celles qui l'attendent dans la triste carrière de la vie, furent en quelque sorte étouffés par ceux de l'allégresse commune, tandis que les sanglots de sa terrible agonie le furent par les rugissemens de ses atroces bourreaux.

Les graces sembloient avoir pris plaisir à la former; elle se faisoit

distinguer par les qualités les plus aimables, autant que par l'agrément de sa figure, douce, sensible et affable. Elle étoit adorée de tout ce qui l'entouroit. Ses père et mère l'idolâtroient, et se plaisoient à présider eux-mêmes à l'éducation que leur haut rang leur permettoit de faire donner à la jeune princesse ; et ceux qui l'ont connue, savent combien elle en profita. Sa mère, sur-tout, la regardoit avec orgueil : cet orgueil d'une mère est le seul qui puisse s'allier avec la sensibilité, parce qu'il en tire sa source. Elle la destinoit, dans son cœur, à briller à la cour la plus renommée par sa politesse et le faste qui y régnoit. Oui, disoit-elle à son époux, Louise a toute l'élégance d'une Française ; je suis persuadée qu'elle ne seroit

point déplacée parmi les princesses de la cour de notre auguste allié. Plusieurs princes de cette maison sont du même âge qu'elle ; je desire vivement que le choix de Louis XV tombe sur cette chère enfant pour en faire l'épouse de l'un d'eux ; et dût-elle n'avoir que le dernier rang parmi les princesses de cette illustre maison, je m'estimerois encore heureuse de l'y voir placée. Ainsi, nos vœux insensés pour l'avenir qui se dérobe à nos foibles regards, se portent avec avidité sur ce que nous rejetterions avec effroi, si les malheurs qu'ils entraînent nous étoient connus.

Le roi de Sardaigne dont le fils avoit une nombreuse famille, desiroit que ses petites filles fussent mariées aux petits fils de Louis XV,

et croyoit qu'un des moyens le plus sûr d'y parvenir, étoit d'unir une des princesses de Carignan avec un Bourbon ; et depuis long-temps il en avoit fait le but des instructions secrettes de ses ambassadeurs. Tout concouroit donc à l'accomplissement de la destinée de la jeune princesse, tandis qu'elle acquéroit chaque jour des graces nouvelles, que ses vertus et ses connoissances la rendoient l'amour et l'admiration de la cour de Savoie. Jettons un coup-d'œil rapide sur celle de France, à cette époque.

Déjà la vertu avoit perdu son plus ferme appui dans la personne du Dauphin. Ce prince dont les rares qualités faisoient l'espoir de la nation, vit ses jours lentement con-

sumés par une maladie dont tout l'art des médecins ne put arrêter les funestes progrès. Il mourut en décembre 1765. Le peuple s'étoit porté en foule dans les temples ; la consternation étoit générale. Mais en vain avoit-on redemandé au ciel un prince dont les années étoient remplies par les vertus : il avoit reçu en récompense de sa haute piété, de son attachement constant à ses devoirs, le bonheur de ne pas survivre à la grandeur de sa famille, et de recevoir une couronne éternelle en échange d'une qui attira de si cruls revers sur son malheureux fils. Il possédoit toutes les vertus dont la piété étoit la base. Très-instruit dans l'art de gouverner, dont il faisoit sa principale étude, on ne le vit jamais se

mêler d'intrigue. Son respect pour son père égaloit sa tendresse pour sa femme et pour ses enfans. Il prouva que ni l'éclat des cours, ni la flatterie des courtisans, ne peuvent servir de véritable excuse aux désordres où se livrent les princes. M. le Dauphin appelé au premier trône du monde, conserva la même pureté de mœurs, la même modération que s'il eut été le fils d'un simple particulier; aussi vit-il approcher la mort sans effroi, et ses seuls regrets furent de se séparer de ce qu'il aimoit, et en particulier de ses sœurs, qui lui étoient infiniment chères.

Madame la dauphine qui l'aimoit à l'idolâtrie, ne pouvoit se consoler de sa perte; et attaquée de la

même maladie qui avoit enlevé son époux, descendoit insensiblement au tombeau. Son cœur avoit été, quelques années avant, déchiré par la mort de son fils aîné. Cet enfant qui avoit à peine atteint son second lustre, possédoit les qualités de l'âge mûr. Il lui restoit encore cinq enfans, trois garçons et deux filles. Avec quelle douleur elle pensoit qu'ils alloient rester sans guides, au milieu des écueils qui environnoient leur jeunesse ; car elle ne pouvoit se dissimuler que Louis XV, quoiqu'il aimât sa famille, étoit trop abandonné aux plaisirs, pour veiller lui-même aux soins que demandoit leur éducation. La reine toute occupée de Dieu, songeoit peu aux choses de la terre. Il ne restoit que madame Adélaïde, fille aînée de

Louis XV, qui pouvoit leur donner d'utiles conseils.

Jamais femme ne réunit plus de qualités essentielles et aimables ; mais, quelle différence, pour les jeunes princes, de l'autorité paternelle, à l'intérêt qu'une tante pouvoit prendre à eux ! Ils avoient, il est vrai, un gouverneur, en qui madame la dauphine avoit la plus grande confiance ; mais ceux qui l'ont connu, étoient loin d'en avoir la même idée. Le duc de Lavauguyon avoit une apathie extrême pour tout ce qui n'étoit pas lui ; et tout le monde sait que ce qui l'occupoit le plus, étoit de composer avec son maître d'hôtel, le menu de son dîner. Quant à celles à qui ses filles étoient confiées,

jamais choix ne fut plus heureux. Madame la princesse de Marsan sembloit avoir été destinée par Dieu même, pour former les enfans des rois ; aussi les jeunes princes, tant qu'ils restèrent dans ses mains, furent les plus aimables enfans que l'on pût voir, et les princesses qui eurent le bonheur de n'en point sortir, furent des femmes accomplies. Les principes d'une religion épurée, et ceux du courage et des vertus qu'elles avoient reçus d'elle, et des dames qui la secondoient, et dont le mérite égaloit l'importance de leurs fonctions, joints aux heureuses dispositions que ces jeunes plantes tenoient de la nature, leur a fait supporter, avec une constance héroïque, les malheurs inouis qu'une

révolution qui n'a point d'exemple, leur a fait souffrir.

Tous étoient dans l'âge heureux où les intrigues des cours ne les occupoient pas encore. Il s'en falloit que les courtisans cependant fussent tranquilles. Depuis la mort de madame de Pompadour, on ne savoit si le roi nommeroit une nouvelle favorite, si touché de l'attachement que la reine lui avoit conservé, et sensible à la vive tendresse de ses filles, et sur-tout de madame Adelaïde, il ne réformeroit pas entièrement ses mœurs : tels étoient les vœux des honnêtes gens de la cour. Deux autres partis cherchoient au contraire à le rengager dans le désordre ; mais tous deux vouloient nommer celle qui disposeroit des graces. Mademoi-

selle Romance, mère de feu l'abbé de Bourbon, avoit eu un moment l'espoir de remplacer la marquise; mais elle n'avoit que sa beauté et son attachement pour le roi, et rien de ce qu'il falloit pour cette place, qui étoit devenue depuis plusieurs règnes, à la honte des mœurs, comme une grande charge de la couronne.

Quoique madame de Pompadour n'existât plus au moment dont nous parlons, étant morte le 15 avril 1764, je crois nécessaire de tracer le portrait de cette femme, à qui ses intrigues survécurent. Ses talens, son esprit, ses graces, l'avoient fait sortir d'une classe obscure, par son mariage avec monsieur Lenormand, bon gentilhomme, quoique fermier général, pour la faire

paroître dans la société avec une sorte d'éclat : mais loin de se trouver infiniment heureuse d'une fortune aussi peu attendue, elle brigua sans pudeur le droit d'afficher publiquement sa honte, se faisant déclarer maîtresse de Louis XV. Cependant elle eut de nombreux partisans, parmi les hommes de lettres, et les artistes qu'elle fit combler de faveurs, et qu'elle étoit digne de protéger par son goût et ses connoissances. On lui attribue les encouragemens donnés à la manufacture de porcelaine : ce fut elle, en effet, qui détermina le roi à faire transporter celle établie au château de Vincennes, à Sèves, où l'on construisit un bâtiment qui coûta des sommes immenses ; tandis que M. Hocquart de Coubron

avoit trouvé, bien avant, cette belle terre dont il avoit déjà fait modeler plusieurs vases connus encore sous le nom de blanc de Veaux qui, par sa perfection, égaloit celui du Japon. Les frais qu'il avoit faits pour cette importante découverte, furent entièrement perdus ; et un privilège exclusif donné à la nouvelle manufacture, fit à M. de Coubron un tort irréparable ; et empêcha ce qu'il avoit espéré, et ce qui auroit été, de rendre la porcelaine aussi commune en France, et par conséquent aussi bon marché qu'à la Chine. Mais il falloit que la favorite trouvât quelques moyens de distraire le roi qui venoit souvent avec elle encourager les travaux. C'est ainsi que dans ceux

qui maîtrisent les gouvernans, l'intérêt ou l'orgueil dessèche souvent les sources de la prospérité des empires ; mais, si elle nuisit, en cette occasion, au progrès des arts, elle leur fut utile dans beaucoup d'autres. Elle auroit rendu le règne de Louis XV célèbre par les chefs-d'œuvres dont elle partagea la gloire en protégeant leurs auteurs, si celui de Louis XIV, par son éclat dans la république des lettres, n'eut éclipsé tout ce qui l'avoit précédé, comme il affoiblissoit d'avance tout ce qui devoit le suivre.

Si madame de Pompadour avoit eu le bon esprit de s'en tenir à ce seul moyen de faire sentir son influence, on pourroit la mettre au rang de ces femmes qui ont cou-

vert par leurs qualités brillantes l'irrégularité de leur conduite ; mais elle voulut gouverner , et elle n'avoit pas cette sensibilité et cet amour de la véritable gloire qui rendra Agnès Sorel à jamais chère à la France. Ses choix pour le ministère avoient des motifs si éloignés de ceux qui devroient déterminer pour des places importantes , qu'ils ne pouvoient être heureux ; et son animosité contre ceux qui osoient la voir comme une simple mortelle, priva le roi des hommes les plus sages , et dont les vues étoient les plus utiles. Enfin , c'eût été avec raison que la France auroit pu lui redemander celui qu'elle avoit nommée son bien-aimé , avant que cette femme se fût emparée des plus

chères

chères affections de Louis ; et vainement on chercheroit dans l'amant de madame de Pompadour, le héros de Fontenoy. Quelques personnes regardent qu'elle a rendu à la France un service signalé par l'expulsion des Jésuites, qui fut son ouvrage, et celui de M. le duc de Choiseul. Je n'entrerai dans aucune discussion à ce sujet, elles m'écarteroient de celui que j'ai entrepris : je dis seulement que si cet ordre, qui a fait tant de mal et tant de bien, avoit subsisté, la révolution eût été presqu'impossible.

A la mort de la marquise, le duc de Choiseul se saisit de tout l'empire qu'elle avoit sur l'esprit du monarque, qui, doué des qualités les plus dignes du trône, n'en vouloit faire aucun usage, et aimoit

mieux s'en rapporter à l'avis de ses ministres, quoique souvent il sentît bien que le sien étoit meilleur. Rien ne se faisoit plus que par la volonté du duc, qui détourna le roi de faire aucun choix parmi les beautés qui briguoient ce honteux honneur. Ainsi l'ambition servit, pour un instant, l'honnêteté publique, et l'on espéra que la cour alloit reprendre, sans cagotisme, cette dignité de mœurs si nécessaire à ceux qui sont à la tête des Empires, pour qu'elle soit respectée par le peuple, pour qui la corruption est le sceau du malheur.

Louis XV, environné de sa famille, paroissoit s'y plaire. Ce fut à cet instant que M. le duc de Penthièvre, dont le roi avoit toujours

respecté la haute piété, se rapprocha davantage de la cour. Son fils, M. le prince de Lamballe, étoit en âge de se marier. Son père inquiet de sa liaison avec M. le duc de Chartres, dont cependant il étoit fort loin de soupçonner les suites funestes, pensoit qu'une femme belle et aimable rameneroit facilement ce fils qu'il chérissoit, entraîné hors des bornes du devoir par l'impétuosité de la jeunesse, qui, n'étant pas encore fixé, portoit à des objets incapables de l'attacher, cet hommage qui ne peut rendre heureux celui qui l'offre, qu'autant que celle à qui il est adressé en est digne. M. le duc de Penthièvre qui connoissoit toutes les bontés de Louis XV pour lui, et qui les méritoit, s'en rapporta entièrement à lui

du choix de celle dont il attendoit le bonheur de son fils et le charme de ses vieux jours, par les enfans qu'elle lui donneroit. Hélas! il ne savoit pas qu'un monstre né pour être l'opprobre de sa maison et le fléau de sa patrie, employoit les moyens les plus atroces pour le priver de cette douce satisfaction. Quoiqu'il en fût, le roi entra avec le plus tendre intérêt dans les vues du duc de Penthièvre; et son attachement pour la maison de Savoie l'engagea à jeter les yeux sur la princesse de Carignan. Il chargea son ambassadeur, M. de Choiseul Gouffier, de la demander au roi de Sardaigne.

Ce fut le 8 janvier 1767 que ce ministre en parla à Charles Emmanuel III, grand-père de celui qui

règne en ce moment. Les propositions furent acceptées avec joie ; et dès le même jour, le prince et la princesse de Carignan en parlèrent à leur fille, qui n'apprit pas sans chagrin qu'il falloit qu'elle se séparât d'un père et d'une mère qui lui étoient si chers. Cependant, le portrait du prince qui lui fut remis, ne pouvoit que lui plaire ; d'ailleurs, il étoit fils de M. le duc de Penthièvre dont les qualités aimables et les vertus étoient connues de toute l'Europe, et sur-tout en Italie où il avoit voyagé après la mort de la duchesse qu'il avoit rendu si heureuse par sa constante tendresse : tout devoit lui donner l'espérance d'une félicité sans bornes. Sachant que M. le prince de Lamballe avoit été élevé par son père, en qui elle

espéroit retrouver celui dont elle se séparoit avec tant de sensibilité, n'avoit-elle pas aussi dans mademoiselle de Penthièvre qui n'avoit que quatre ans de moins qu'elle, une sœur qui la dédommageroit de la douce union qui régnoit entre les princesses de Carignan ?

Nommer mademoiselle de Penthièvre, c'étoit nommer la vertu, la douceur et les graces. A peine étoit-elle arrivée au printemps de son âge : sa réputation que le souffle empoisonné de l'envie n'a pas même osé ternir dans le long cours de ses adversités, étoit dans tout son éclat. Mademoiselle de Carignan n'alloit pas s'unir à une famille étrangère. Elle trouvoit dans Louis XV et ses enfans, des parens qui l'aimeroient, en mémoire

de leur aïeule. Les frontières du pays qu'elle alloit habiter, étoient celles de celui qu'elle quittoit; peu de jours suffisoient pour se rendre d'une capitale à l'autre. Destinée par le sort des personnes de son rang, à ne pouvoir espérer se marier dans sa patrie, il étoit difficile qu'elle fût plus près de sa famille : d'ailleurs, quelle étrangère n'avoit pas entendu parler avec éloge de la cour de France; la liberté dont on y jouissoit, la recherche, le goût, la magnificence, la rendoient célèbre, et la France étoit, pour ainsi dire, la patrie de toutes les femmes. Belle et jeune, que de motifs pour la princesse de voir dans le mariage que les rois avoient en quelque sorte contracté pour elle, l'espoir du bonheur!

Le 14, le mariage fut déclaré à la

famille royale, et aux personnes de la cour qui félicitèrent le prince et la princesse de Carignan. Le 17, le roi signa le contrat où M. de Choiseul Gouffier parut comme fondé de pouvoirs de M. le duc de Penthièvre. L'acte fut reçu par le comte de Ste-Victoire, ministre d'état, faisant les fonctions de notaire de la couronne. Le moment arrivoit qui alloit fixer la destinée de la jeune princesse. Son ame pure n'avoit jamais ressenti d'autres impressions que celle de la tendresse filiale et de l'affection pour ses frères et sœurs ; mais depuis qu'elle étoit instruite que son mariage étoit décidé avec le prince de Lamballe, son jeune cœur voloit au devant des chaînes qui lui étoient préparées. — Oui, je l'aimerai, disoit-elle à sa mère ; sa physionomie

est aimable, elle annonce un caractère franc et sensible : d'ailleurs, il est si doux d'aimer son époux ! — Ah ! puissiez-vous, lui répondoit la princesse de Carignan, passer avec lui des jours aussi heureux que ceux que le ciel avoit accordés au duc et à la duchesse de Penthièvre ! Ils n'avoient qu'une ame; et trouvant leur bonheur dans l'exercice constant de toutes les vertus, ils sembloient ne s'aimer que pour celui qui les avoit unis, pour montrer aux courtisans, l'exemple d'une constance et d'une fidélité si peu connues à la cour : pourquoi a-t-il fallu que des nœuds si fortunés aient été rompus ! Vous auriez trouvé dans madame de Penthièvre, une mère qui vous auroit guidée au milieu des écueils qui attendent une jeune personne à son

entrée dans un monde pervers. Je compte, il est vrai, ma chère fille, sur les bons principes que vous avez reçus, je n'ose dire sur les exemples que je vous ai donnés, beaucoup sur les bons conseils de l'excellent prince dont vous allez devenir l'enfant chérie ; mais je ne puis cependant n'être pas effrayée en vous voyant seule entourée de femmes dont l'extérieur est si léger qu'il est difficile de ne pas douter de la régularité de leurs mœurs, d'hommes qui mettent leur vanité à perdre celles qui sont assez imprudentes pour les écouter. Je puis même vous parler avec confiance ; et à présent que vous allez changer d'état, je ne dois pas vous laisser ignorer ce que la renommée publie de la conduite d'un des princes de l'auguste maison

où vous allez entrer. Je veux croire que la calomnie exagère ; mais M. le duc de Chartres se perd de réputation en affichant des mœurs dépravées. On le dit étroitement lié avec M le prince de Lamballe : employez l'ascendant qu'une jeune femme qui aime et qui cherche à plaire à son époux, a toujours sur lui lorsqu'elle n'exige que des choses raisonnables pour faire rompre une liaison qui pourroit détruire votre bonheur ; mais n'employez jamais que la voix de la persuasion de votre côté, ne vous liez qu'avec des femmes d'une vertu irréprochable ; et votre époux forcé d'estimer tout ce qui vous entourera, rougiroit de conserver des liaisons intimes avec des hommes méprisables. Dieu me garde de ranger le duc de Chartres dans cette classe. Je suis

bien persuadée qu'il n'est point parvenu à ce dégré de corruption, et qu'il changera de conduite quand le feu de la jeunesse sera calmé ; mais jusque-là, tenez-le à une distance de vous, qui apprenne au prince de Lamballe ce que vous pensez de la conduite de son cousin.—C'est ainsi que cette mère tendre prévoyoit les maux que cet homme indigne de son nom, et qui se rendit justice en le quittant, attireroit sur sa malheureuse fille.—Soyez, ajouta-t-elle, très-réservée dans le choix d'une confidente. Tant de femmes dont les intentions vous paroîtront droites, chercheront à surprendre votre confiance et envenimeront les confidences innocentes que vous leur aurez faites de vos peines secrettes ! Car il ne faut pas

vous imaginer que l'état du mariage n'en cause jamais ; et en se faisant de votre confiante amitié une arme dangereuse, elles aliéneront de vous pour jamais le prince votre époux, pour s'emparer de son cœur. J'aime bien mieux que vous ne confiez qu'à moi seule les chagrins que vous pourriez éprouver ; je tâcherai non seulement de les adoucir, mais de vous donner les conseils que votre situation exigera.— Je suis trop reconnoissante, madame, reprit mademoiselle de Carignan, de vos bontés, pour ne pas m'honorer de vous avoir pour mon unique amie, et je vous promets que vous serez la seule qui lirez dans mon cœur ; puissai-je n'avoir qu'à me féliciter avec vous des égards et de la tendresse du

prince ! —Je l'espère, ma fille, et mon attachement pour vous est si grand, que si je ne m'en flattois pas je n'aurois pu me résoudre à me séparer de l'enfant qui m'est le plus cher ; mais, enfin la couronne de roses de l'hymen n'est pas sans épines. Je vous le répète, il n'est rien que la douceur, la patience, et sur-tout une conduite irréprochable, ne puissent changer avec un mari jeune et sensible comme l'est sûrement celui qui vous est destiné. Ne vous laissez pas non plus corrompre par l'esprit d'irreligion, que l'on assure faire de grands progrès en France. Mon enfant, je n'examine point si les philosophes ont tort ou raison, mais je sais bien qu'ils ne me rendroient jamais ce qu'ils m'auroient

ôté, s'ils pouvoient éteindre en moi cette douce piété qui nous met en quelque sorte en rapport avec Dieu même. D'ailleurs, il est difficile que celui qui ne croit rien puisse toujours se conduire avec sagesse, sur-tout pour les femmes, dont les fautes n'ont que Dieu pour témoin et pour juge. Au surplus, n'oubliez pas qu'il n'est point de rang si élevé, qui ne puisse éprouver des revers. Quelle consolation alors peut être solide pour celui qui n'attend rien après cette vie périssable ; mais ce que je vous dis, vous sera encore plus prouvé par l'exemple du duc de Penthièvre, qui, au milieu d'une cour corrompue, n'en est pas moins resté fidèle aux principes de notre auguste religion. Imitez sa piété, sans affecter

rien de contraire à votre âge et à votre rang; et sur-tout sans vous opposer, dans les choses qui sont indifférentes en elles-mêmes, aux goûts de votre époux : c'est le seul reproche que l'on puisse faire à la reine de France, et c'est, dit-on, ce qui lui a fait perdre l'amour du roi; mais vous avez reçu du ciel de l'esprit et une ame élevée, qui vous serviront à vous conduire avec prudence.— Soyez sure, lui dit-elle en l'embrassant tendrement, que mon cœur vous suivra dans tous les instans de la vie; que je prierai Dieu du plus profond de mon cœur, de vous combler de toutes sortes de biens.

Telles furent les instructions de cette mère respectable, et ses vœux pour sa fille au moment où elle

se rendit à la chapelle du palais, pour y recevoir la bénédiction nuptiale des mains du cardinal Delance, grand aumonier du roi; le prince Victor de Carignan représentant le prince de Lamballe, en présence du roi, de la reine, de leur auguste famille, et des grands officiers de la couronne. En sortant de la chapelle, le roi donna la main à la princesse, et la conduisit dans la salle de parade où madame de Lamballe coucha, suivant l'usage, toute habillée, en présence de toute la cour, avec le prince son frère, qui seulement se déchaussa d'une jambe, tandis que de l'autre il avoit une botte et un éperon: cérémonie bizarre dont on ignore l'origine, mais qui se pratiquoit dans toutes les cours, dont le but

étoit que la princesse ne perdoit pas son douaire, quand bien même le prince viendroit à mourir avant son arrivée.

Le roi et la reine comblèrent madame de Lamballe de témoignages de tendresse : on assure même que le roi lui recommanda, à voix basse, de ne point oublier ses petites filles, et d'employer le crédit que ses graces et son esprit lui donneroient à la cour de France, pour les y faire venir. Elle répondit par les assurances de son respect et de son attachement. Il y eut un banquet magnifique, où la princesse parut vêtue à la française, ce qui contrastoit avec l'habillement gothique des dames sardes.

Elle partit le même jour pour la France, dans les carosses du prince

son père, qu'elle ne put quitter, ainsi que ses frères et sœurs, sans la plus vive émotion. Sa mère ne put se résoudre à être témoin de son départ ; un pressentiment douloureux sembloit l'avertir que sa fille alloit au-devant de la plus affreuse destinée. Elle arriva le 24 au pont de Beauvoisin : en traversant le pont qui séparoit les deux Etats, elle éprouva un serrement de cœur involontaire ; quelques larmes s'échappèrent de ses yeux, et tournant ses regards vers ces montagnes, qui, par leur élévation, semblent rapprocher les distances, elle ne se croyoit pas encore à plus d'une journée de la ville qui l'avoit vu naître. Cependant, en calculant le nombre des jours qu'elle avoit mis à s'en éloigner, elle ne fut que trop

persuadée qu'un grand espace étoit déjà entr'elle et sa famille.

Mais bientôt elle fut retirée de la profonde rêverie où cette pensée l'avoit jetée, par l'arrivée du chevalier de Lastic, gentil homme d'honneur du duc de Penthièvre, qui lui présenta madame la comtesse de Guébriant, madame la marquise d'Aché, et les officiers qui étoient destinés à son service : elle reçut les complimens dont M. de Lastic étoit chargé de la part de M. le duc de Penthièvre et du prince de Lamballe, avec la plus grande sensibilité, et accueillit avec infiniment de bonté les dames et ceux qui composoient sa maison, à qui elle distribua les présens que le prince son père leur envoyoit ; et après avoir donné à sa camera major,

qui l'avoit accompagnée jusqu'aux frontières, mille témoignages de reconnoissance et d'attachement, et l'avoir chargée de présenter ses respects à son père et à son auguste famille, elle se sépara de sa suite, à qui M. de Lastic remit des dons dignes de la magnificence française.

La princesse monta dans le carosse du duc de Penthièvre, avec le chevalier de Lastic, et mesdames de Guébriant et d'Aché, qui, par l'agrément de leur conversation, dissipèrent peu à peu l'impression de tristesse que cette dernière séparation avoit laissée dans l'ame de madame de Lamballe. Ils l'entretinrent de l'empressement que le prince son époux avoit de la voir; ils vantèrent son esprit, les graces

de sa physionomie, l'élégance de sa personne, et ne cessoient de répéter qu'on ne pourroit jamais voir un couple plus accompli. Rien n'abrège le temps comme les récits de ce qui nous intéresse ; et qui est-ce qui pouvoit intéresser davantage la jeune princesse que des détails sur l'auguste famille où elle alloit entrer ? et quoiqu'elle en eût déjà été informée par la renommée, elle se plaisoit à se les faire répéter encore par M. de Lastic, qui embellissoit sans flatterie ses tableaux. — Le roi, disoit-il, est toujours un des plus beaux hommes de son royaume : vous avez vu, madame, de ses portraits ; il n'en est guère qui ne soient ressemblans, mais aucun ne peut donner l'idée de ce regard que lui seul, je crois, a reçu de la na-

ture. Il est à la fois fier, doux et pénétrant ; il est impossible de le soutenir, il atterre les hommes : pour les femmes, il renverseroit les plus fermes résolutions de résister aux charmes qu'il inspire. Rien d'aussi gracieux que son sourire, d'autant qu'il contraste avec la majesté de sa figure, et en tempère la mâle austérité. Le son de sa voix retentit au cœur des Français. Sa démarche est ferme, il porte la tête haute ; et quoique sa taille ne soit pas élevée, il est impossible qu'à l'ensemble de sa personne, on ne le distingue dans la foule des courtisans, même lorsqu'il est vêtu le plus simplement. Cependant, ses manières sont simples et aisées, sa conversation agréable ; il a beaucoup de mémoire, il remet aussitôt

le nom sur la physionomie de ceux qu'il a vus une seule fois. Un de mes amis m'a dit qu'au dernier voyage de Compiègne on voulut lui faire voir les exercices d'un prétendu écuyer anglais, qui faisoit des tours de force sur des chevaux. Le roi ayant jeté un coup-d'œil sur lui, dit à son premier gentil homme de la chambre : — M. le duc, on vous trompe si l'on vous dit que cet homme est étranger ; je l'ai vu à Châlons en 1744, lorsque je revenois de Metz ; il est Français et danseur de corde. — L'habitude qu'il a contractée dès l'enfance de parler à toutes les personnes qui l'approchent, de leurs différentes professions, fait qu'il y a peu de choses qu'il ignore, parce qu'il en est peu qu'il ait oubliées. Cette multiplicité d'objets

d'objets qui se représentent à lui avec tant de facilité, n'a point nui à la rectitude de son jugement : personne dans son conseil n'en a un plus droit et plus éclairé. Son commerce est facile et sûr ; il n'y a pas de maître plus aisé à servir : je pourrois en citer mille traits à madame, qui peignent sa bonté. Surpris un jour à la chasse par un orage, il revint plutôt qu'à l'ordinaire ; le roi étoit trempé jusqu'à la chemise, et il ne trouva aucun officier de sa garde-robe pour lui donner d'autres habits et du linge. Les personnes de sa suite se plaignoient hautement de cette négligence. Sa majesté au contraire l'excusoit, en disant que c'étoit sa faute de ne les avoir pas prévenus. Faisons, en attendant, une partie de billard,

dit - il à un des seigneurs qui étoient là, l'exercice m'empêchera de me refroidir. Les officiers de service qu'on alla avertir, arrivèrent une demi-heure après ; il leur parla avec la même bonté, plaisanta seulement sur le mauvais tour que cet orage, qu'ils n'avoient pu prévoir, leur avoit joué : et comme il sut que le premier valet de garde-robe s'étoit absenté, comptant qu'un de ses camarades le remplaceroit, pour aller à la noce d'une de ses parentes, le roi lui demanda, en riant, si la mariée étoit jolie.

Louis XV, ajouta M. de Lastic, est peut-être le seul roi qui ait joui des charmes de l'amitié pour lui-même ; il sait écarter, pour jouir de ce sentiment sublime, tout ce qui feroit sentir l'immense distance de

lui au sujet. C'est à lui que M. Bourette, si connu par ses ingénieuses galanteries, disoit un jour : — Ah! que je voudrois, sire, que vous ne fussiez pas roi! — Eh! pourquoi, répondit-il? — Parce que je pourrois être votre ami. — Et qu'importe ma royauté? reprit Louis XV, je ne veux pas moins que nous nous aimions; et depuis ce jour, cet aimable financier a joui de l'attachement du roi, et lui a prouvé le sien dans toutes les occasions. Souvent le monarque va familièrement chez lui à Croix-Fontaine, où Bourette a fait bâtir un pavillon charmant, qui sert de repos de chasse. La première fois que le roi y alla, il demanda à voir la bibliothèque dont on lui avoit vanté le choix. Sa majesté fut surprise de

trouver les rayons vides et un seul livre parfaitement bien relié. Le roi l'ouvrit, et y lut en lettres d'or : *c'est aujourd'hui le plus beau jour de ma vie, j'ai reçu chez moi mon roi, qui daigne être mon ami.*

Jamais homme ne fut plus adroit que Louis XV ; et tirer au vol le coup le plus difficile, se dit en proverbe, *le coup du roi.* Il est avec mesdames ses filles, de la manière la plus familière et la plus caressante ; c'est un particulier au sein de sa famille. Incapable de ces méfiances si communes à ceux qui règnent, il avoit admis M. le dauphin au conseil, et sa confiance en ce prince ne fut point trahie. Sa mort a jeté la consternation dans la famille royale. La reine qui l'aimoit beaucoup en a été vivement affec-

tée ; cette princesse est d'une haute piété ce qui l'a empêchée de se livrer aux plaisirs de la cour, et a séparé la sienne de celle du roi. Madame la Dauphine est mourante ; madame Adelaïde est toujours une princesse charmante : ses sœurs qui rendent hommage à sa supériorité, ne font que ce qui lui plait. L'habitude, leur opinion, les rendent très-exactes observatrices des cérémonies religieuses ; elles ne manquent pas un seul office, non-seulement dans la chapelle, mais même dans les églises de Versailles. Il reste cependant beaucoup de temps à madame Adelaïde pour s'occuper de littérature ; elle peint agréablement, est très bonne musicienne. Mesdames Victoire, Sophie et Louise, peignent aussi très-bien ; elles vivent

dans la plus douce intimité, que jamais la moindre rivalité ni aucune intrigue politique n'a altérée : et c'est, je crois, le plus grand éloge que l'on puisse faire de quatre femmes qui passent leur vie ensemble, privées des douceurs de l'hymen.

Madame de Lamballe lui parla des princes du sang, et lui demanda s'ils venoient souvent à Versailles. — Fort peu, madame ; mais vous les verrez à Paris où ils tiennent chacun une cour particulière. M. le duc d'Orléans, pour qui Louis XV a beaucoup d'affection, conserve, avec les apanages, les distinctions de frère du Roi, à l'exception des gardes. C'est le meilleur des hommes ; on ne peut lui reprocher que de vivre d'une manière trop retirée :

le goût qu'il a pour la tranquillité, l'éloigne des tracasseries de la cour; il a été malheureux dans son mariage; et depuis la mort de madame la duchesse d'Orléans, on dit, et il paroît constant, qu'il en a contracté un secret, avec une femme à qui il ne manque rien pour en être digne, que d'être née dans le rang où l'amour du duc d'Orléans l'éleveroit, si le roi y consentoit. On assure qu'il est consolé, par son attachement, des mécontentemens que son fils lui cause. Mademoiselle est charmante; elle a la figure et les graces de sa mère, avec la bonté et l'affabilité de son père: on croit qu'elle épousera le duc de Bourbon, fils du prince de Condé; la seule différence des âges, le prince ayant sept ans de moins

qu'elle, arrête la conclusion. Cette branche de Bourbons, comme vous le savez, madame, qui descend des rois de Navarre et du Grand Condé est fort aimée de l'armée. M. le prince de Condé est le seul des princes du sang qui se soit appliqué constamment à l'art militaire. Tous les autres sont braves comme tous les Bourbons; mais celui-là joint au talent de général les vertus d'un vrai chevalier. Une singularité de son caractère, c'est qu'il est d'une timidité extrême, dans le cours ordinaire de la vie, ce qui tient chez lui à un excès de modestie. Il vit aussi très-retiré, et est presque toujours dans sa belle maison de Chantilly, dont il embellit chaque jour les jardins. Il y donne quelquefois des fêtes à la famille royale, que la beauté du

lieu, joint au goût de ceux qu'il emploie, rendent magnifiques. Il aime les femmes, et s'en laisse subjuguer; et comme il est constant sans se piquer de fidélité, il existe des rivalités entre les objets de ses affections, qu'il choisit toujours parmi les femmes d'un rang distingué; ce qui cause des divisions dans l'intérieur de sa maison, mais n'altère pas sa vive tendresse pour son fils et sa fille, qui n'y prennent aucune part. Ils sont l'un et l'autre de la plus charmante figure; peut-être seroit-il à desirer que mademoiselle de Condé et Mademoiselle fussent destinées à nos jeunes princes; mais la politique en décidera sûrement autrement. Je doute, cependant, que la sœur du duc de Bourbon puisse consentir à prendre un époux

dans une terre étrangère : son attachement pour son père, quoiqu'elle soit à peine sortie de l'enfance, la décidera, j'en suis sur, plutôt au célibat, qu'à s'en séparer. — Hélas, dit madame de Lamballe en soupirant, sommes-nous maîtresses de disposer de nos volontés ? — Beaucoup plus en France que dans les cours étrangères : d'ailleurs, il est bien plus facile à une jeune et belle princesse de se plaire parmi nous, qu'à une Française de se faire à l'étiquette des autres cours ; et nous avons vu presque toujours les princesses du sang royal revenir en France, tandis que celles des rois voisins vieillissent et meurent dans ce pays qui devient presque tout de suite le leur. Il seroit peut-être difficile d'assigner la raison de cette

différence; mais elle existe, et doit avoir plusieurs causes, dont la première est sûrement la douceur du climat; car, malgré les honneurs qui environnent les princes, ils sont hommes, et les lois de la nature agissent sur eux de la même manière. Tout étranger se plait en France, et s'y feroit volontiers une patrie : tout Français veut revoir la sienne. — C'est d'un augure favorable pour ma destinée, dit la princesse. — Tout doit, madame, vous en promettre une charmante. Le prince votre époux est doué des plus heureuses qualités : vous avez son portrait, il n'est point flatté. La fortune immense de monseigneur, et qui sera accrue à la mort du comte d'Eu, vous promet tout l'éclat de la magnificence; rien de beau

comme ses possessions. Rambouillet est digne d'un roi ; Créci est une maison de chasse, d'autant plus agréable, qu'elle est près de Paris. Un jour vous aurez Sceau dont les ombrages sombres sont vraiment romantiques : quoique ses eaux aient moins de grandeurs que celles de Saint-Cloud, elles sont encore fort belles. L'hôtel de Toulouse renferme de grandes richesses. La galerie de tableaux est moins nombreuse que celle du Palais-Royal ; mais le choix en est précieux. Que seroient ces jouissances du luxe sans le bonheur? Et est il possible de s'en promettre un plus parfait que celui qui vous attend ? Je ne parle pas des charmes que l'amour vous prépare dans les nœuds de l'hymen; mais combien n'en trouverez-vous pas dans la société du

prince votre beau-père? Quelle vertu fut jamais plus aimable que la sienne! sévère pour lui seul, la bonté caractérise toutes ses actions. Son humeur égale rend heureux tout ce qui l'approche: et pensez-vous combien vous lui serez chère? — Je mettrai tous mes soins, reprit-elle, à mériter sa tendresse. — Ah! madame, elle vous est acquise, vous n'en pouvez douter; une ame aussi aimante que celle de monseigneur met tout son bonheur à chérir tout ce qu'il doit aimer; et s'il m'est permis de le dire, l'obligation de vous marquer sa tendresse, ne sera pas pénible.

Ce seroit oublier une des faveurs les plus précieuses que le ciel vous destine, que de ne pas vous parler de mademoiselle de Penthièvre; c'est

un ange sur la terre. Ah! si elle ne devoit pas être aussi heureuse qu'elle mérite, on seroit tenté d'accuser la providence ; mais elle le sera. Quel est l'homme qui pourroit ne pas rendre justice à une femme aussi parfaite ? On parle quelquefois pour elle d'une bien brillante alliance. Ceux qui ont le bonheur d'être attachés à sa maison, doivent-ils la desirer pour elle ?... Mais nous devons nous en rapporter à la sagesse de monseigneur ; et ce n'est pas à nous à pénétrer dans ses secrets.—Vous ne m'avez rien dit, interrompit madame de Lamballe, des princes de Conti.

Il me seroit difficile, madame, de les juger ; les dissentions qui existent entre le père et le fils leur donnent à chacun des partisans et

des ennemis. Il semble qu'ils se plaisent à être toujours d'avis opposés; et dans les factions inséparables du gouvernement, on voit le fils dans un parti, par la seule raison que son père est dans l'autre. On ne peut, cependant, leur refuser à tous deux de grandes qualités. M. le prince de Conti a tout le génie et l'esprit de sa mère; son ame fière dédaigne de descendre au détail des affaires particulières, ce qui fait que les siennes sont dans le plus grand désordre. Il aime les gens de lettres, et vit familièrement avec eux. Le comte de la Marche avec un revenu borné, sait, par une sage économie, faire face à tout; il voit tout par lui-même: on ne sauroit trop louer l'ordre qui règne dans sa maison, si on ne pouvoit l'accuser de s'y être astreint,

moins par goût, que pour faire une critique continuelle des déprédations de celle de son père. Une des causes de la mésintelligence qui règne entre le père et le fils, c'est le mariage que M. le prince de Conti a contraint M. le comte de la Marche de faire avec la princesse d'Est, avec qui il n'a jamais voulu avoir la moindre intimité. Cependant, cette malheureuse princesse méritoit un meilleur sort, et la bonté de son cœur pouvoit effacer le peu d'agrément de sa figure; mais M. de la Marche avoit dit qu'elle ne seroit jamais comtesse de la Marche que de nom; et il a tenu parole malgré les instances de madame la princesse de Conti, douairière, que vous verrez, madame, encore avec intérêt : malgré son grand âge, la vivacité de son esprit,

ses longs souvenirs la rendent encore très-aimable.

Quant au comte d'Eu, vous me dispenserez d'en parler. Lui et le prince de Dombes ne rappelèrent jamais la galanterie de la cour de l'aimable duchesse du Maine ; aussi leur disoit-elle, mes fils, que vous êtes vieux ! Si les ombres des Lafare, des Chaulieu, des Saint-Aulaire, viennent errer dans le parc de Sceau, elles doivent y trouver une extrême différence : au lieu des fêtes ingénieuses que la divinité de ces lieux y donnoit, elles voient son fils n'avoir pour toute occupation que de faire prendre tout le poisson qui est dans une pièce d'eau, pour le faire porter dans une autre.

Le comte de Clermont ne tient à l'état ecclésiastique que par le

revenu de l'abbaye de Saint-Germain des Prez, dont son fermier lui paie 3000 liv. tous les dimanches. Il ne porte pas même l'habit d'abbé, le pape l'en a dispensé, et lui a permis de courir la carière militaire. Il a commandé nos armées. Il est encore moins courtisan que les autres princes, et ne paroît à Versailles que dans les très-grands évènemens.

Mais tous se rendent au parlement, lorsque les pairs s'assemblent : et il paroît que c'est une des prérogatives à laquelle ils tiennent le plus ; ce qui rend celui de Paris, sur-tout, extrêmement vain et difficile, à manier. Cependant, le roi le force d'obéir par l'exil, dont l'ennui le ramène presque toujours à ce qu'il a voulu.

Ces entretiens que j'ai rapportés de suite, mais qui tinrent toute la route,

cessèrent à Montereau, où la princesse arriva le 30. Au moment qu'elle se mettoit à table pour souper, on vit entrer un page d'une physionomie très-agréable, qui apportoit à madame de Lamballe un bouquet de la part de son mari. La princesse lui trouvant infiniment de ressemblance avec le portrait du prince qu'on lui avoit envoyé, fut fort embarrassée, pensant qu'il desiroit garder l'incognito (car c'étoit en effet le prince de Lamballe); elle ne parut pas le reconnoître; mais elle vit avec plaisir que l'artiste ne l'avoit pas flatté, et cette marque d'empressement lui causa une douce émotion, dont son époux put s'appercevoir, lorsqu'elle répondit au compliment plein d'esprit que le faux page lui faisoit de la part du prince. Il se tint debout

devant elle, pendant tout le soupé, et ne pouvoit se lasser de la regarder. Madame de Lamballe, les yeux timidement baissés sur son assiette, les relevoit de temps en temps à la dérobée, et le feu qui partoit de ceux de son mari ne lui permettoit pas de le fixer, mais enflammoit son jeune cœur, qui s'ouvroit à l'amour, avec d'autant moins de défiance, qu'elle savoit bien que le lendemain elle pourroit sans crainte se livrer aux doux sentimens que l'aimable page lui faisoit éprouver. Le soupé fini, le prince remonta à cheval pour se rendre à Nangis, maison de monsieur le comte de Guerchy, où la princesse devoit arriver le lendemain.

Madame de Lamballe passa la

nuit fort agitée ; mais ce n'étoit plus de crainte, et tout ce que lui avoit dit monsieur de Lastic du bonheur qui l'attendoit, joint à la douce impression que la présence du prince avoit fait naître, lui donnoit les idées les plus agréables. A son réveil, elle se mit à sa toilette, et elle ne se laissa plus parer comme elle avoit fait jusqu'alors, avec cet instinct vague qui sans objet n'invite pas moins les femmes à relever leurs charmes par le secours de l'art ; elle chercha avec soin ce qui pouvoit la rendre plus jolie ; et sur tout faire valoir ces cheveux si beaux, qui firent si long-temps l'admiration de tout ce qui la voyoit, et qui depuis..... grand dieu ! faut-il que le souvenir des instans de bonheur dont

elle a joui si peu, soient empoisonnés par celui des horribles infortunes de cette charmante princesse ?

Tandis qu'elle étoit encore à s'habiller, on vint dire qu'une jeune personne demandoit à avoir l'honneur de lui être présentée. Madame de Guébriant sortit de la chambre, pour savoir qui ce pouvoit être, et rentra un instant après, conduisant par la main la plus gentille personne qu'on puisse imaginer. Ses joues étoient couvertes du plus vif incarnat, ses longues paupières étoient baissées, et laissoient échapper quelques larmes, qui rencontroient, en tombant sur ses joues, ce sourire enchanteur de l'innocence. Elle se jeta aux pieds de la princesse, qui vouloit absolu-

ment la forcer de se relever ; mais elle ne le voulut jamais, qu'elle n'eut expliqué à madame de Lamballe le sujet de sa démarche. — Vous me trouverez, madame, bien téméraire, de venir implorer vos bontés sans aucuns droits pour les mériter ; mais j'ai vu hier votre altesse pendant son souper, je lui ai trouvé l'air si sensible, que je me suis dit : elle seule peut terminer mes malheurs ; et j'ai pris la résolution de venir avec confiance vous les raconter, car il ne dépend que de vous de les finir. — Si cela est, reprit madame de Lamballe avec la bonté qui la caractérisoit, il est bien sûr qu'ils le seront, mais j'exige que vous vous leviez. La pauvre petite obéit, croisant les mains, et toujours baissant les yeux :

elle commença son récit. — Je suis fille d'un marchand de cette ville, qui avoit un frère, dont les affaires avoient mal tourné par des malheurs qui n'étoient pas de sa faute ; il avoit beaucoup d'enfans : sa femme et lui moururent de chagrin ; mon père prit le fils aîné qui a cinq ans plus que moi, qui en aurai quinze à la Saint-Jean. Je l'ai toujours aimé, et je me disois, tout enfant, je l'épouserai, et il aura la moitié de ce que je possède. Mais mon père ne veut pas ; il veut me marier à un autre, parce qu'il a 4 mille francs comptant, qu'il mettra dans son commerce ; et mon pauvre cousin en a tant de chagrin, qu'il veut s'engager. — J'entends : 4 mille francs qu'auroit ce cousin lui feroient avoir la préférence.

férence. — Oui, madame. — Et vous seriez heureuse! — Oh! madame, heureuse autant que je suis infortunée; car si je n'épouse point mon cousin, si j'en épouse un autre, ce seroit, madame, comme si on vous disoit que vous n'épouserez pas ce beau page qui vint vous apporter hier un bouquet. — Madame de Lamballe sourit, et pria madame de Guébriant de faire prendre des informations, qui se trouvèrent entièrement conformes au récit de la jeune fille. La princesse donna ordre que l'on comptât 4 mille francs au jeune homme, et remit elle-même une bourse de 50 louis à la jeune fille, qui ayant couru instruire sa famille des bienfaits de la princesse, revint avec elle se jeter à ses pieds,

au moment où madame de Lamballe alloit monter en voiture. Ils l'accompagnèrent à quelque distance de la ville, en adressant au ciel mille vœux pour sa prospérité.

Le 31, monsieur le duc de Penthièvre, le prince de Lamballe, le comte et la comtesse de la Marche, se rendirent à quelque distance de Nangis : on descendit des voitures au moment où elles se croisoient, et l'on se fit les complimens d'usage. Madame de Lamballe remonta en carosse avec son beau-père, son mari, et ceux qui l'accompagnoient. Il étoit midi lorsqu'on arriva à Nangis : tout étoit préparé pour les recevoir à la chapelle du château, où M. le cardinal de Luynes donna la bénédiction nup-

tiale aux augustes époux. On fit une distribution d'aumônes aux pauvres de Nangis et des environs, proportionnée à la magnificence et à la bienfaisance du duc. Il y eut un repas somptueux, qui fut la seule fête du mariage; la piété de monsieur le duc de Penthièvre ne croyant pas devoir allier à une cérémonie sainte des divertissemens profanes. Avec quelle ardeur il avoit demandé à l'être des êtres qu'il répandît ses faveurs sur ce couple qui lui étoit si cher? Hélas! ils ne furent pas exaucés, et Dieu qui éprouve ceux qu'il aime, réservoit à ce père infortuné des chagrins déchirans dans son fils, et dans celle qu'il venoit d'adopter avec tant de tendresse pour sa fille. Je rapporterai ici

l'épithalame qui fut récité à la fin du festin.

C'est la Nymphe de la Seine qui parle.

Ornez de fleurs votre tête immortelle,
Prenez hymen votre divin flambeau :
Sur mon rivage un triomphe nouveau
Avec l'amour aujourd'hui vous appelle.
Deux jeunes cœurs formés du sang des rois,
Epris tous deux de l'ardeur la plus belle,
Tous deux charmés de vivre sous vos lois,
Veulent s'unir d'une chaîne éternelle.
Que tardez vous ! accourez sur mes bords :
Venez-y voir embellir votre empire
De deux époux en qui le monde admire,
Des dons du ciel les plus rares trésors.
Ainsi parloit la Nymphe de la Seine
Au Dieu d'hymen qui lui tint ce discours :
Reine des eaux qui baignent dans leur cours
Des fleurs de lys la cité souveraine,
Aucun séjour, dans les divers climats
Où des humains je reçois les hommages,
Ne me fut cher, vous ne l'ignorez pas,

Comme autrefois me l'étoient vos rivages.
Je ne voyois nulle part les mortels
Plus empressés autour de mes autels :
Tous invoquoient à l'envi ma puissance ,
Et de mes lois aimant la dépendance ,
A m'honorer montroient un zèle égal.
L'amour lui-même, en tout temps mon rival,
A mon pouvoir ne faisoit point d'ombrage ;
Unis tous deux nous régnions sans partage ,
Il ne vouloit être heureux que par moi ;
Je ne voulois régner que par sa loi.
Mais aujourd'hui qu'un honteux adversaire ,
Mon ennemi , l'ennemi de l'amour,
Sur votre rive a fixé son séjour ,
Et de mes lois détruisant la barrière ,
Au crime laisse une libre carrière,
Que de l'hymen l'innocence et la paix
Plaisent bien moins que de honteux forfaits;
Qu'ouvertement sans pudeur on m'outrage ,
Quel'on....L'hymen n'en dit pas davantage :
Il ne fait plus parler que ses sanglots.
La nymphe émue au récit de ses maux :
Pourquoi nourir vos ennuis , lui dit-elle ,
Et vainement en augmenter le poids ?
Si de mortels une troupe rebelle

Hait votre joug et méprise vos lois,
A leur devoir tout le reste fidèle
Connoît, chérit, et respecte vos droits.
D'un doux encens votre autel fume encore,
Dès ce jour même un prince vous implore.
Et de Penthièvre un fils.... O nom chéri!
S'écrie l'hymen, hors de lui-même,
O doux espoir dans ma douleur extrême!
Cherchez-vous, nymphe, à flatter mon ennui?
Seroit-il vrai qu'un fils?... Oui, dit-elle, oui,
Un fils en tout l'image de son père,
Vif, tendre, humain, généreux, populaire,
Qui de vos lois trouvant l'empire doux,
Ne veut de même être heureux que par vous.
L'hymen ravi de ce qu'il vient d'entendre,
Ne songe plus au sujet de ses pleurs.
Aux champs français il brûle de se rendre,
Prend son flambeau, se couronne de fleurs;
Appelle à lui les jeux, les ris, les graces,
Qui, pleines d'ardeur, s'élancent sur ses traces.
Toute la troupe éclate en vifs transports,
On part, on vole, ils touchent à nos bords.
Jamais l'amour excité par sa mère,
Et plus encore par sa malignité,
Ne prit son vol d'une aîle plus légère,
Quand pour soumettre une jeune beauté

Que ses attraits rendent souvent trop fière,
Il abandonne ou Cythère ou Paphos,
Et de deux cœurs va bannir le repos.
Ainsi des Dieux le messager fidèle,
Du haut sommet de l'Olympe éclatant
S'élance, vole, atteint en un instant
Les bords heureux où Jupiter l'appelle.

On ne partit que le 1er février de chez monsieur de Guerchi, pour se rendre à Paris, où la princesse fut reçue par tous les officiers de sa maison, et de celle de son beau-père, avec les témoignages de la plus vive satisfaction ; et dès le soir elle écrivit à la princesse de Carignan la lettre que je joins ici.

Lettre de madame la princesse de Lamballe, à madame la princesse de Carignan.

A Paris, le 1er. Février 1767.

MADAME,

« VOUS avez eu la bonté de me demander d'être seule dépositaire de mes plus secrettes pensées ; il m'est doux de trouver dans ma mère la plus tendre, l'amie la plus sûre. Puissé-je n'avoir à vous faire partager que mon bonheur ! il seroit extrême, si je n'étois pas éloignée de vous et de mon père. M. de Lamballe est infiniment aimable, je puis vous assurer qu'il est beaucoup mieux que son portrait ; il est,

à ce qu'il me paroît, d'un caractère affectueux et facile, et me témoigne beaucoup de tendresse. Il est bien doux de trouver dans ses devoirs les plus précieuses jouissances ; il faut en convenir, les Français sont bien aimables. O ma mère ! votre fille sera heureuse. Mon beau-père me comble de caresses ; je n'ai pas encore vu ma belle-sœur, nous n'irons au couvent qu'au retour de Versailles. J'ai bien du desir de faire connoissance avec elle. Tout le monde s'accorde à dire qu'elle est charmante. Je vous écrirai plus en détail dans quelques jours ; mais nous sommes tout en l'air présentement, à cause des présentations. Permettez-moi d'assurer mon père de mon profond respect ; et croyez à celui, etc. » Cette lettre combla de joie madame de Carignan.

Madame la princesse de Lamballe reçut toutes les femmes des officiers attachés à sa maison. Me sera-t-il permis de nommer parmi celles qui lui furent présentées, la comtesse de Méré, femme charmante, qui réunissoit aux graces et à la beauté une ame céleste. Elle étoit mariée depuis peu au comte de Méré, qui étoit parent du chevalier Brossin de Méré, connu par quelques ouvrages de littérature, et son attachement pour mademoiselle d'Aubigné, à qui il disoit : *vous aurez de l'esprit, si vous voulez en avoir.* Celui-ci avoit servi dans les guerres de 1755, et s'étoit retiré capitaine de dragons et chevalier de Saint-Louis. M. le duc de Penthièvre se l'étoit attaché en qualité de secrétaire des commandemens, ayant le département

de la Bretagne et de la Venerie ; mais il le traitoit, à cause de sa naissance, comme un premier officier de sa maison : il étoit des voyages, et mangeoit à la table de son altesse. Madame de Méré fut donc présentée sur ce pied à madame de Lamballe, qui certainement, si cette aimable femme avoit vécu, lui auroit témoigné les mêmes égards que M. le duc de Penthièvre marquoit à son mari ; mais le ciel l'enleva à tout ce qui l'adoroit. Sa mort fut pour moi le plus grand des malheurs, et a influé d'une manière cruelle sur ma destinée : ainsi, j'ai cru qu'il pouvoit m'être permis de jeter quelques fleurs sur la tombe d'une femme que j'aimois comme ma mère, et dont le souvenir, depuis plus de trente ans,

m'est aussi présent qu'au moment que je l'ai perdue.

J'étois chez elle à l'instant où elle venoit de faire ses révérences à madame de Lamballe; elle me dit qu'il étoit impossible d'avoir un abord plus aimable que la princesse, qui peu de jours après se rendit à Versailles où elle fut présentée, le 5 février suivant, par madame la comtesse de la Marche, au roi, à la reine, à madame la Dauphine, et aux filles du roi. Elle parut avec éclat dans une cour qui commençoit à vieillir; et son mariage qui faisoit espérer de voir bientôt les petits fils du monarque avoir des compagnes jeunes et aimables, faisoit plaisir aux Français, pour qui la cour alors étoit un spectacle où ils aimoient à voir des personnages brillans. Cette remarque

que je fais sans réflexion, est peut-être plus importante qu'on ne se l'imagine ; et si celui à qui le ciel avoit donné tant de vertus, avoit eu plus de graces, peut-être que les malheurs qui l'ont accablé n'auroient pas approché de lui. Louis XV vit madame de Lamballe avec le plus grand intérêt, et lui conserva jusqu'à sa mort beaucoup d'attachement. Nous en rapporterons plus loin des preuves, qui auroient pu la porter au plus haut dégré des honneurs auxquels une princesse peut prétendre ; mais les intrigues s'y opposèrent.

Madame de Lamballe dont l'ame étoit aussi belle que sensible, ne pouvoit, sans le plus tendre intérêt, envisager la situation de madame la Dauphine, qui mouroit autant

de sa douleur que de la cause inconnue de sa maladie. La jeune princesse alloit souvent chez cette infortunée, et adoucissoit, par les agrémens de sa conversation, ses souffrances habituelles. Elle y voyoit aussi la reine qui marquoit, à la veuve de son fils, le plus tendre attachement ; et madame de Lamballe ne pouvoit se lasser d'admirer le pouvoir de la religion, qui avoit fait vivre dans la plus grande intimité deux princesses que le sort des armes auroit dû rendre ennemies irréconciliables : mais bientôt elles alloient être réunies dans le séjour de paix, où elles ne verroient plus que d'un œil de pitié ces intérêts que les hommes ne regardent si grands qu'en proportion de leur petitesse. Madame la Dauphine s'af-

foiblissoit tous les jours : le roi qui lui avoit donné des marques éclatantes de considération depuis la mort de son mari, ne lui marqua pas moins d'attachement pendant sa maladie. Elle voulut que ses enfans assistassent à la cérémonie des derniers sacremens qu'elle reçut avec la plus grande dévotion ; elle les bénit, et mourut le 13 mars 1767. Elle avoit demandé à être inhumée à Sens, dans le tombeau de son époux. Un célèbre artiste fut chargé de leur élever un mausolé dont les emblêmes peignoient leur amour et leurs vertus. Comment ce monument qui honoroit l'humanité, n'a-t-il pas été respecté par ceux qui prétendoient n'en vouloir qu'à l'orgueil ?

Le deuil que cette mort renou-

vela, rendit la cour encore plus triste. Monsieur de Lamballe y parut peu ; nous avons dit qu'il étoit très-lié avec le duc de Chartres : ils étoient du même âge; mais leur éducation avoit été très-différente. Le fils du duc d'Orléans n'avoit eu que des exemples faits pour corrompre ses mœurs : il avoit douze ans lorsque sa mère mourut ; et il étoit impossible qu'il ignorât entièrement les excès qui la menèrent au tombeau. La conduite de son père, sans être licentieuse, n'étoit pas régulière ; et jusqu'au moment qu'il s'attachât à la vertueuse et charmante madame de Montesson, il avoit vécu publiquement avec des femmes, dont l'état seul fait soupçonner la vertu ; il en avoit eu plusieurs enfans : il est bien difficile que de

pareils écarts ne fissent pas une vive impression sur un jeune homme qui avoit reçu de la nature des inclinations vicieuses ; au lieu que monsieur de Lamballe avoit toujours vu la vertu honorée dans la maison de monsieur le duc de Penthièvre, qui avoit mis un soin extrême dans le choix de ceux qui entouroient son fils. Les pages mêmes de cette maison étoient tenus avec une austérité qui ne leur auroit pas permis de ces espiégleries connues depuis si long-temps sous le nom de *tours de pages*. Son gouverneur, monsieur de..... et l'abbé de..... son précepteur, étoient des hommes de la piété la plus reconnue. Quoiqu'il n'eût que sept ans lorsque madame la duchesse de Penthièvre mourut, il n'avoit pu oublier des leçons

qu'elle se plaisoit déjà à lui donner; et le souvenir de ses vertus étoit encore présent à l'esprit de tout ce qui avoit eu le bonheur de la connoître : sa fille, vertueuse autant qu'infortunée, en retrace le fidèle tableau. Les dames de la duchesse que monsieur le duc de Penthièvre avoit gardées chez lui par respect pour la mémoire de sa femme, étoient infiniment estimables.

Le duc de Penthièvre vouloit que son fils, à qui il espéroit un jour voir passer la charge de grand-amiral, eût toujours à sa table de vieux capitaines de vaisseaux, afin qu'ils l'instruisissent dans l'art de la marine, et sur-tout qu'ils lui donnassent des exemples de cette loyauté, de cette franchise poussée presque jusqu'à la rudesse, dans ce corps

si respectable et si calomnié de nos jours. Rien n'offroit au jeune prince que le tableau de la piété et de l'amour de ses devoirs : peut-être auroit-on pu reprocher à cette éducation d'être un peu sévère, si la tendresse et l'affabilité de son père n'en avoient adouci ce qu'elle avoit d'austère.

Cependant, le duc de Chartres n'eut pas de peine à profiter du premier moment où les passions du jeune prince se firent sentir, pour l'entraîner dans les plus grands désordres ; mais ce n'étoit que clandestinement et en prenant toutes les précautions pour que le duc de Penthièvre n'en fût pas informé. Inquiet de ce que son fils sortoit seul, il ordonna à un de ses valets de pied de le suivre. M. de Lamballe s'en ap-

perçut dès le premier jour, et se retournant brusquement, il le saisit au collet et lui adressa ces paroles : — Combien mon père te donne-t-il pour me suivre ? — 50 louis, monseigneur, reprit l'autre en tremblant. — Eh bien ! moi, mon ami, je te promets, et je te tiendrai ma parole, de te faire donner 50 coups de canne si tu continues à épier mes actions : tiens le toi pour dit. Cette ame basse qui ne vouloit pas plus perdre les 50 louis du père, que recevoir les 50 coups de bâtons de la part du fils, ne rapportoit à M. le duc de Penthièvre que des choses faites pour lui fermer les yeux sur les désordres de son fils.

On assure que le duc de Chartres ne l'y précipitât que pour éteindre en lui le principe de la vie, et le

priver de la douceur de se voir renaître dans des enfans qui auroient partagé avec ceux de mademoiselle de Penthièvre, leur tante, qu'il vouloit épouser, l'immense fortune de monsieur le duc de Penthièvre. Du moins voilà tout ce que le public disoit alors, et ce que les ames honnêtes auroient eu peine à se persuader, si les crimes dont le duc de Chartres s'est souillé par la suite, n'étoient pas une preuve trop convaincante qu'il méditoit ce coupable projet. Le mariage du prince de Lamballe en suspendit l'effet pendant quelques mois. Mais malheureusement la nature qui se venge toujours, lorsqu'on ne respecte pas ses lois, n'avoit laissé à monsieur de Lamballe que ce feu qu'enflamme des charmes séduisans.

Amant passionné de sa femme, il trouvoit avec elle les plus doux plaisirs ; mais déjà affoibli par des excès qui avoient devancé l'âge, ils ne furent point suivis du bien inappréciable de la paternité : aucun symptôme n'annonçoit que la princesse devînt mère. Elle s'en affligeoit, et monsieur le duc de Penthièvre prioit le ciel de lui accorder ce bonheur : mais ses vœux ne furent pas exaucés.

Bientôt le duc de Chartres reprit l'empire que les premiers momens d'un sentiment nouveau lui avoient fait perdre ; et plus monsieur le duc de Penthièvre et madame de Lamballe le traitoient avec froideur, plus le desir de se venger rendoit actifs les moyens qu'il imaginoit pour parvenir à son but. Il mettoit

monsieur de Lamballe de toutes ses parties. Une fois marié, son père n'avoit plus que la voix de la représentation ; aussi ne se gênoit-il plus: c'étoient tous les jours de nouvelles orgies, où le duc de Chartres l'enivroit des liqueurs les plus brûlantes, qui lui enflammoient la poitrine qu'il avoit très-délicate, tandis que le duc avoit grand soin de conserver sa tête. Rousseau a dit un paradoxe en écrivant, *qu'un homme sobre est un homme faux*. Je crois qu'il auroit dû dire qu'un homme faux est presque toujours sobre. Lorsque le duc de Chartres voyoit la raison de celui qu'il osoit appeler son ami, égarée, alors il le livroit à ces beautés trompeuses, qui font payer, par de si douloureux regrets, les momens de leurs faux plaisirs.

Le jeune prince s'apperçut trop tard qu'il avoit bu la coupe empoisonnée, et son respect pour sa compagne lui faisoit redouter de la lui faire partager. Il s'éloigna de celle dont l'amour lui avoit offert de si douces jouissances. Madame de Lamballe qui ne pouvoit imaginer la cause de cette prétendue indifférence, n'osoit s'en plaindre ; enfin, son cœur ayant besoin de s'épancher, elle écrivit à sa mère la lettre que je joins ici.

Lettre

Lettre de madame la princesse de Lamballe, à madame la princesse de Carignan.

A Paris, le 15 Mai 1767.

MADAME,

QU'EST devenu le temps où je ne vous parlois que de mon bonheur ? est-il possible que quelques mois en aient borné le cours ? n'aurai-je plus que des souvenirs et des larmes !..... Pourquoi faut-il que monsieur de Lamballe ait réuni tous les moyens de plaire, qu'il ait échauffé mon cœur de tous les feux de l'amour qu'il me témoignoit, pour avoir changé tout à coup ? En vain je cherche dans ma conduite

ce qui auroit pu causer ce réfroidissement, et je n'y trouve aucune cause. Non, je n'ai point à ajouter à mes peines secrettes la douleur de pouvoir me les attribuer. J'ai tout employé pour qu'il me conservât les sentimens que j'avois été assez heureuse de lui inspirer. Seroit-ce parce que je ne suis pas encore grosse ? Mais, pourroit il m'en faire un crime ? il n'y a pas quatre mois que je suis mariée : d'ailleurs, en se séparant de moi, ce n'est pas un moyen de me rendre mère. Je crois bien que je dois ce malheur à celui dont vous m'avez parlé, madame, dans la dernière conversation que j'ai eu le bonheur d'avoir avec vous. Ils sont liés plus que jamais. Dans le commencement de mon mariage ils se voyoient moins ; mais depuis

quelques semaines, c'est une intimité vraiment alarmante. Ce n'est pas que ce personnage n'affecte en ma présence et celle de mon beau-père, une extrême réserve ; il a même l'air de blâmer la grande dissipation de monsieur de Lamballe; il vante le bonheur d'être uni à une femme charmante et vertueuse : on voit qu'en égarant le fils il cherche à capter l'estime du père, pour obtenir son consentement à son mariage avec mademoiselle de Penthièvre. J'avoue que quelque brillante que puisse être cette alliance, je ne crois pas que ma sœur soit heureuse avec lui. Pour moi, j'avois cru que je le serois avec monsieur de Lamballe ; mais son indifférence me tue. Cependant, personne n'en est informé ; il a toujours à l'extérieur

les mêmes égards, et j'ai cru quelquefois surprendre dans ses yeux le regret de ne me pas prouver sa tendresse..... Qui pourroit donc l'en empêcher ? Mais une chose qui m'afflige plus sensiblement encore, c'est que je ne puis douter que la vie qu'il mène altére sa santé. Il tousse fréquemment ; je crains que sa poitrine ne s'affecte. Mon Dieu ! si jeune..... Mille pressentimens douloureux m'accablent. O ma mère ! daignez prendre part à mes chagrins, et je les sentirai moins vivement.

Rien n'égale le respect, etc.

Réponse de madame la princesse de Carignan, à sa fille.

Turin, le 27 mai 1767.

QUE votre lettre, ma chère enfant, m'a affligée! moins je vous l'avoue pour l'objet qui vous l'a fait écrire, ce qui ne me paroît pas aussi inquiétant que vous le croyez, que pour les autres articles dont elle traite. Cette intimité avec le duc de C*** est bien dangereuse. Vous eussiez dû profiter, comme je vous l'avois dit, du temps où vous aviez un empire, qui est le seul que les hommes nous laissent prendre, pour lui dire votre avis. A présent, vu le froid qui règne, ce seroit inutile,

imprudent. Sa santé est aussi un point bien important, c'étoit ce que je craignois. Sa mère est morte de la poitrine; il faut de grands ménagemens : il est très-possible que son médecin lui en ait conseillés, qui causent son changement apparent avec vous. Vous avez bien fait, ma chère fille, de n'en parler à personne; les hommes n'aiment point qu'on fasse de semblables confidences : d'ailleurs, je vous dirai la même chose qu'un des plus grands poëtes français met dans la bouche de la confidente d'Agrippine :

Et n'avertissez pas la cour de vous quitter.

Ce moment de froid ne durera pas, si vous n'y opposez que de la tendresse et une conduite irréprochable. Si vous aviez lu les lettres

de Bussi, vous y auriez vu une plaisanterie à sa cousine Sévigné, qui répondroit assez bien à vos alarmes; mais il ne seroit pas de la gravité maternelle de la citer. Prenez courage, ma chère fille, votre mari vous reviendra plus tendre et plus empressé, et ce sera peut-être un moyen pour me donner un petit fils que je chérirai comme j'aime sa mère, etc.

P. S. Je ne vous dirai rien pour votre père, ni pour vos frères et sœurs, ne leur ayant pas dit que j'avois reçu de vos nouvelles.

Cette lettre ne rassura pas madame de Lamballe; et la tranquillité que sa mère affectoit, peut-être pour soutenir son courage, ne lui

en donnoit pas. Elle voyoit avec douleur le prince s'éloigner, non seulement d'elle, mais de son père, pour qui il n'avoit plus ce respect qui jusque-là lui sembloit si naturel. Les maximes du duc de Chartres prenoient chaque jour de nouvelles forces. Il traitoit de vieux préjugés tout ce qui contrarioit ses goûts. M. de Penthièvre en étoit vivement affligé, et prioit Dieu sans cesse pour la conversion de ce fils qui lui étoit si cher.

L'hiver se passa sans aucun évènement important. Il sembloit que ce temps fût celui d'un sommeil général, ou plutôt il ressembloit à ces momens de silence de la nature qui précèdent les orages. Les économistes commençoient à devenir une secte imposante; ils étoient

parvenus jusqu'à l'oreille du roi, par monsieur Quenai, qui avoit été médecin de madame Pompadour; et le roi goûta les vues que cette société lui proposoit. Elles eussent peut-être été utiles, si des intrigans n'en eussent changé l'objet. Mirabeau, l'ami des hommes, et qu'on disoit avec vérité n'être pas celui des femmes, publia un ouvrage assez obscur, qui attira l'attention par les vues neuves qu'il présentoit. On s'occupa à le commenter, et il devint une espèce de mode de faire des expériences d'agriculture. Six ans de paix laissoient oisive presque toute la noblesse, et rien n'étoit certainement plus digne d'occuper son loisir, que d'améliorer ses possessions, en forçant la terre à produire davantage. Mais

il y eut plus de charlatanisme que de véritables découvertes ; et lorsque l'on voulut soumettre de grandes cultures aux expériences du cabinet, si je puis me servir de cette expression, il y eut un grand mécompte, et le plus grand nombre sentit la vérité de ce proverbe indien : *ne change point ton soc, que ton voisin n'ait fait deux récoltes avec celui qu'il a inventé.*

Mais il n'en est pas moins certain que c'est à cette époque que l'on peut placer les premières lueurs de cette philosophie qui, vingt ans après, changea la face de la France. Ce fut aussi dans le même temps qu'on entendit parler de monsieur Neker pour la première fois ; jusque là ses spéculations n'avoient été que particulières, pour se préparer,

par une fortune indépendante, les premiers échelons de la puissance qu'il se proposoit d'acquérir, et à laquelle il n'a cessé de tendre, jusqu'au moment où il rentra dans l'oubli dont il eût été à desirer, pour son bienfaiteur, qu'il ne fût jamais sorti. Ce fut à l'occasion des malheurs de la compagnie des Indes, que cet homme, dont la renommée est encore un problême, employa cette éloquence persuasive dont il a tant fait usage dans des circonstances bien autrement importantes, pour persuader aux actionnaires d'accepter un plan très-spécieux en apparence, puisqu'il affranchissoit la compagnie des entraves du gouvernement, mais la mettoit à la discrétion d'un particulier; et ce particulier étoit Neker.

Madame la princesse de Lamballe entièrement étrangère à ces brigues, à ces systêmes, vivoit très-retirée ; et ne trouvant plus dans son mari cet empressement, ces soins délicats qui font le charme d'une union légitime, cherchoit à se dédommager de ses froideurs par la tendresse de son beau-père, qu'elle aimoit chaque jour davantage, parce que chaque jour elle découvroit en lui des qualités aimables. L'amitié de mademoiselle de Penthièvre lui étoit aussi précieuse ; mais elle ne pouvoit voir sans chagrin qu'elle ne partageoit pas ses préventions contre le duc de Chartres. Elle n'osoit lui en parler ouvertement, bien persuadée que l'ambition feroit un jour ce mariage ; et c'eût été une cruauté de lui faire connoître jusqu'à quel

point elle le croyoit indigne d'elle.

Cependant, monsieur le prince de Lamballe dissimuloit en vain les maux qui l'accabloient ; son tempéramant naturellement délicat ne pouvoit y résister. Et enfin, ils devinrent si extrêmes, qu'il fallut bien avoir recours aux plus savans médecins, pour calmer les souffrances qu'il éprouvoit. M. le duc de Penthièvre en ignoroit la cause, et ne voyoit dans le dépérissement de son fils, que la suite des veilles et des fatigues, compagnes inséparables des plaisirs tumultueux ; d'ailleurs, la santé florissante de madame de Lamballe éloignoit tout soupçon. Mais, lorsqu'enfin la faculté lui apprit la source de cette cruelle maladie, ce père fut inconsolable ; cependant, il espéra que ce seroit

un moyen dont le ciel se serviroit pour retirer son fils du désordre, en le traitant non en père irrité de sa mauvaise conduite, mais en ami tendre et compatissant, qui cherchoit à faire passer dans son cœur les seules consolations qui soient offertes dans les douleurs, en les faisant regarder comme des châtimens passagers dont un Dieu, aussi juste que bon, afflige ceux qu'il aime, en cette vie périssable, tandis qu'il laisse le méchant jouir d'une félicité qui l'endurcit dans ses désordres. — Ces temps d'épreuves, disoit ce bon père à son fils, passeront ; il ne vous restera que le souvenir de ce que vous aurez souffert, et qui vous servira à éviter les pièges qui vous ont été tendus ; alors, vous reviendrez vous-

même , vous sentirez qu'il n'est de vraies jouissances que celles que nous donne la vertu. Les faux plaisirs que la vie nous présente , quand ils n'auroient pas les suites terribles qui ont accompagné celles que d'indignes flatteurs vous ont fait trouver , ne laissent toujours après eux que le remords d'avoir manqué à son devoir. Car c'est en vain qu'on s'aveugle en croyant qu'un mari peut, sans se faire de reproches , manquer à la fidélité qu'il a promise à sa compagne : le contrat est le même ; et si l'on se soumet aux clauses de ceux qui n'ont rapport qu'à un vil intérêt , comment peut-on imaginer qu'on peut se soustraire sans honte à celui d'où dépendent les bases de la société ? S'il pouvoit exister un pays où les

lois de l'hymen fussent méconnues, bientôt tous les liens de l'ordre social seroient relâchés ; et ce pays tomberoit dans le dernier dégré d'avilissement. Les hommes l'ont bien senti ; mais pour unir tout-à-la-fois la sûreté générale à la triste facilité de se livrer à leurs passions déréglées, ils ont chargé le sexe le plus foible de la totalité des chaînes qu'ils ne vouloient pas porter, et l'ont laissé seul gardien des conventions conjugales, tandis qu'ils les violent impunément. Je sais que les torts d'une femme ont infiniment plus d'inconvéniens, et que la nature semble avoir d'elle-même établi cette différence : mais celui qui abandonne une épouse jeune, aimable, sans expérience, n'est-il donc pas responsable des écarts où

son amour-propre outragé peut l'entraîner? et croit-il que Dieu qui nous demandera compte de nos fautes, et de celles dont nous aurons été causes, ne punira pas le mari infidèle, non seulement pour tous ses torts personnels, mais encore pour ceux que son inconduite aura fait avoir à celle à qui il devoit l'exemple des vertus? Voilà, mon fils, ce que la raison et la religion qui est toujours d'accord avec elle, nous apprennent; voilà ce que vous sentirez désormais: et rendu au cœur de votre vertueuse épouse, vous trouverez les véritables biens dans des nœuds que le ciel a bénis. — Le prince ne répondoit à ces conseils que par des soupirs. Il sentoit qu'ils ne lui étoient plus nécessaires, et que la

mort seroit le terme des souffrances qu'il enduroit.

Les médecins crurent que l'air de la campagne conviendroit mieux au malade, et proposèrent de le transporter à Lucienne, maison sur la route de Saint-Germain, qui appartenoit alors à monsieur le duc de Penthièvre. Son père l'y accompagna, et sa femme bien plus touchée de l'état cruel où il étoit, qu'offensée de la cause qui l'avoit produit, ne le quittoit pas. Mais, ni ses tendres soins, ni ceux de son père, ni ses prières continuelles, rien n'arrêtoit les progrès du poison qui circuloit dans ses veines. Les médecins avoient inutilement employé tous les secours de l'art. Il s'étoit formé un dépôt qui menaçoit des plus funestes ravages,

si on n'employoit le fer pour les arrêter. L'opération fut décidée; elle ne pouvoit qu'être infiniment douloureuse. Le malade la soutint avec une patience et un courage extrêmes. On se flatta qu'au moins on pourroit lui conserver la vie ; mais le terme en étoit marqué, et peu-à-près les gens de l'art prononcèrent son arrêt. Il l'entendit sans foiblesse, et ne s'occupa plus qu'à se préparer à paroître devant le Dieu de toute justice, mais sur la miséricorde duquel il osoit compter. M. le duc de Penthièvre étoit accablé de la plus profonde douleur. En vain la religion vouloit contraindre les mouvemens de la nature ; plus forte qu'elle dans les crises douloureuses, elle lui arrachoit malgré lui des pleurs dont il arrosoit le lit

où son fils attendoit la mort. La princesse déchirée par les souffrances d'un époux qui étoit sa première affection, et qui fut la dernière, envisageoit, en frémissant, les progrès de la destruction, sans pouvoir se persuader qu'elle fût inévitable. Ce malheureux prince ne cessoit de lui marquer ses regrets d'avoir si mal récompensé sa tendresse ; il n'avoit plus l'espoir de réparer ses torts envers elle ; il ne sollicitoit que son pardon, et en trouvoit l'expression dans ces yeux si beaux, dont les larmes obscurcissoient les regards, et ne les rendoient que plus touchans ; c'est alors qu'il considéroit toute la grandeur de ses pertes : plus madame de Lamballe lui témoignoit d'attachement, plus il sentoit de quel

bonheur il auroit pu jouir avec elle; et cependant, il falloit se séparer pour jamais, il falloit mourir à 20 ans, placé par sa naissance dans un rang élevé, devant occuper une des grandes charges de la couronne; possesseur déjà d'une qui le mettoit à même d'obtenir les faveurs du roi qui, aimant la chasse avec passion, ne pouvoit manquer de traiter son grand veneur avec distinction; devant réunir une immense fortune; chéri de son père, de sa sœur; époux d'une femme charmante: il falloit tout quitter, et ajouter à ces regrets si cuisans la triste pensée que tous ces biens lui échappoient par sa faute. Grande et terrible leçon pour ceux qui sacrifient aux voluptés trompeuses, une existence qu'ils doivent à leur

patrie et à leur famille. Leur fin sera peut-être aussi douloureuse que celle de ce malheureux prince : mais qui sait s'ils obtiendront comme lui de mourir réconciliés avec Dieu et les hommes ?

Avec quelle piété, quel respect il en reçut les gages, dans la participation des mystères ? Ce fut le 20 avril que se passa cette auguste et triste cérémonie, à laquelle M. le duc de Penthièvre et madame la princesse de Lamballe assistèrent avec la plus profonde douleur. Cependant, ils eurent la force de la supporter. Il sembloit qu'ils étoient soutenus par les sentimens de piété dont il voyoit le jeune prince pénétré. Il paroissoit regarder l'éternité comme le port où il échapperoit aux orages terribles des passions

dont il étoit la triste victime ; là, finiroient ses douleurs, ses regrets et ses repentirs.

Sa situation étoit devenue si cruelle, que tout ce qui lui étoit attaché, même son père, ne pouvoit desirer de voir prolonger ses jours, dont chaque moment étoit marqué par les crises les plus déchirantes. La princesse seule espéroit encore, l'amour s'aveugle sur les dangers de ce qu'il aime; et plus on redoute un extrême malheur, moins on peut se persuader qu'il est au moment d'arriver. Ainsi, malgré tout ce qu'on disoit, tout ce que la princesse voyoit, elle croyoit toujours qu'il seroit rendu à ses vœux ; elle lui parloit sans cesse du temps où il seroit en convalescence ; elle formoit des projets pour lui procurer

des amusemens qui le dissiperoient sans le fatiguer ; mais il ne pouvoit se prêter à cette illusion ; et trouvant même qu'elle pouvoit être dangereuse à la princesse, en rendant le coup qui devoit finir ses jours aussi imprévu pour elle que si elle ne l'avoit pas vu s'éteindre à chaque moment, il prit sur lui de la détromper ; et serrant sa main dans la sienne déja glacée par le froid de la mort, il lui adressa ces paroles :

O ma femme ! ô mon amie ! que votre tendresse m'est chère ! combien elle adoucit l'amertume de mes derniers momens ! .... Et voyant qu'elle vouloit l'interrompre.—Non, laissez-moi vous parler, femme trop charmante : il n'est que moi qui puisse avoir le courage de vous annoncer que dans quelques jours, quelques

heures

heures peut-être, nos liens seront rompus..... La princesse fit un cri ; et se penchant sur le lit du prince, elle s'évanouit. Ses dames s'approchèrent pour la secourir, et elle ne reprit ses sens que pour verser un torrent de larmes. — Eh ! pourquoi vous affligez vous ainsi, disoit ce malheureux prince ? cet instant ne devoit-il pas arriver ? que sont quelques années devant l'éternité ? de combien de maux que nous ignorons, cette mort prématurée m'affranchit peut-être ? Et n'est-il pas probable, si je n'avois pas été arrêté dans mes excès par cette cruelle maladie, que je m'y serois endurci, que j'aurois sans cesse affligé votre cœur par ma coupable inconstance ; que vous m'en auriez puni par vos dédains ; et que devenu l'un pour l'au-

tre un objet de haine, nous eussions vécus malheureux ? car, est-il rien qui puisse le rendre autant, que de haïr ce qu'on a tendrement aimé ? Ah ! croyez, mon amie, que lorsque le temps aura calmé vos regrets, vous serez moins affligée de me savoir dans la nuit du tombeau, que vous ne l'eussiez été si j'avois continué de vivre d'une manière si opposée aux exemples que j'avois reçus du plus vertueux des pères, pour qui déjà mon respect s'affoiblissoit. Je l'avoue à ma honte, je commençois à tourner en ridicule sa haute piété. Qui sait jusqu'où cet oubli du plus saint des devoirs auroit pu m'entraîner?..... Oui, je dois bénir la main qui m'a frappé, puisque, par ses châtimens, elle m'a rappelé à moi-même, et me

donne la consolation de mourir aimé de vous, de mon père..... Ah! promettez-moi de ne jamais l'abandonner : ma sœur sera bientôt mariée ; tenez à monsieur le duc de Penthièvre lieu de son fils ; parlez de lui quelquefois ensemble. — Je vous le promets, dit la princesse ; non, jamais je ne m'éloignerai d'un pays où j'ai passé quelques jours si heureux ; non, je ne me séparerai pas du père de mon époux ; toujours, toujours il sera mon père... Mais quoi! n'y a-t-il donc plus d'espoir? — Aucun, mon amie : ah! pourriez-vous, si vous m'aimez, desirer que je vécusse? De quoi serois-je capable? anéanti, traînant sans gloire ma pénible existence, sans espoir de revivre dans un fils. Ah! ne reprochez pas à Dieu sa

bonté qui m'appelle au ciel, lorsque je ne serois qu'un inutile fardeau sur la terre.--La princesse ne répondoit à tout ce que lui disoit son époux, que par des sanglots; elle couvroit ses mains des plus tendres baisers; elle les pressoit contre son cœur; elle auroit voulu partager avec lui les longues années qui sembloient lui être promises : mais l'heure s'approchoit, elle alloit sonner. Cependant, comme dans toutes les maladies de langueur, où la nature semble donner de nouvelles forces à la machine, pour qu'elle puisse briser ses ressorts, il y eut un mieux sensible, et les médecins eux-mêmes concevoient quelqu'espoir, quand tout à coup les évanouissemens devinrent si fréquens, qu'on ne douta plus que

ce seroit un de ces accidens qui termineroit cette longue lutte entre la vie et la mort. Effectivement, le 6 mai 1768, à 7 heures et demie du matin, madame de Lamballe qui ne s'étoit pas couchée, assise avec son beau-père auprès du lit du malade, voyant qu'il avoit la respiration élevée et paroissoit avoir la bouche sèche, lui offrit de prendre quelques cuillerées d'eau et de sirop qu'il accepta; et comme elle le lui présentoit et que monsieur le duc de Penthièvre soulevoit sa tête, il leur dit en les regardant tendrement: je vous donne bien de la peine, mais ce ne sera pas long. Il fit effort pour avaler une simple gorgée, qui ne passa pas. Sa poitrine se gonfla, ses yeux se fermèrent, ses membres se roidirent, ses cheveux

se hérissèrent sur son front ; il voulut articuler quelques mots qui expirèrent sur ses lèvres. Il ouvrit encore les yeux, les tourna sur M. le duc de Penthièvre et madame de Lamballe, serra avec force leurs mains qu'il réunissoit dans les siennes, et laissa retomber sa tête sur le sein de son père. Les médecins qui s'étoient rapprochés au moment de la crise, jugèrent que c'étoit la dernière, et vouloient faire éloigner le père et l'épouse, de ce lit où la mort alloit étendre son empire; mais ce fut inutilement : ils pressoient dans leurs bras celui qui déjà ne sentoit plus leurs douloureuses étreintes ; ils l'appeloient, il ne les entendoit plus. Il fut plus d'une demi-heure dans ce triste état, qui n'étoit plus la vie, et qui

n'est point encore la cessation totale de l'existence. De légers mouvemens convulsifs assuroient seulement que son ame n'avoit pas encore abandonné son enveloppe. Enfin, il poussa un profond soupir que l'amour au désespoir recueillit sur ses lèvres décolorées ; mais saisie de terreur en les sentant glacées, madame de Lamballe semble frappée du même coup qui vient de finir la vie de son époux, et tombe, sans sentimens, dans les bras de ses dames, qui profitèrent de l'instant où elle étoit sans connoissance, pour la transporter dans son appartement. M. le duc de Penthièvre à genoux près de ce lit funèbre, soutenoit encore d'une main tremblante la tête de son malheureux fils, dont la bouche et les yeux entr'ouverts

ne présentoient plus à ses regards désolés que l'image du trépas. Les médecins cherchent en vain quelques légers battemens; aucun ne se fait sentir. Ils disent au duc qui les entend à peine : il n'est plus. Cependant, ce père infortuné, par un effort sublime, et qui n'appartient qu'à la religion, laisse doucement retomber sur sa couche mortuaire les restes inanimés de ce qu'il aimoit le plus au monde ; et restant à genoux près de lui, adresse à Dieu les prières que l'église a consacrées à ces momens lugubres. Les ministres des autels qui n'avoient point quitté la chambre du mourant, y mêlèrent les leurs. Ce père infortuné sentant que son courage ne peut plus soutenir cet affreux spectacle, se retire à pas lents; sa suite

l'accompagne, et traversant ses appartemens en silence, il passe dans son oratoire, où il leur fait signe de ne pas entrer : il en ferme la porte. Bientôt on entendit les sanglots que la nature arrachoit à sa douleur ; mais se rappelant tout-à-coup celle de madame de Lamballe, et combien il étoit dangereux de l'y abandonner, il commanda à la sienne, et sortit de ce lieu de prières le visage consterné, mais calme. Il demande des nouvelles de sa fille ; et comme on lui dit qu'elle a été transportée sur son lit où elle n'a pas encore repris ses sens, il se hâte de se rendre dans la chambre de cette malheureuse princesse, qui, à sa voix, parut se ranimer. Elle ouvre les yeux, se jette dans les bras du père de l'époux

qui est pour jamais séparée d'elle ; leurs larmes se confondent. Le prince la laisse exhaler ses tendres regrets ; il sait qu'un sexe que sa foiblesse rend plus sensible, ne peut commander à l'expression de sa douleur. Il attend qu'elle se calme pour faire passer dans son ame les seules consolations qu'il peut lui offrir, par l'espérance que l'objet de leur commune affliction est réuni dans le sein de Dieu, qui, satisfait de la résignation qu'il a marquée dans ses longues souffrances, le comble d'un bonheur qui ne finira jamais. — Bien plus heureux que nous, ma chère fille, il n'est plus dans cette terre d'exil. Parvenu à sa véritable patrie, il ne craint plus les vicissitudes dont le rang le plus élevé ne nous met pas à l'abri. —

O mon père! répondit madame de Lamballe, pensez que je n'ai que dix-neuf ans, que j'aimois mon époux, et qu'il n'existe plus; et ses pleurs recommençoient à couler: c'est ainsi que se passèrent ces premiers momens. M. le duc de Penthièvre ne pouvant supporter la présence d'un séjour qui lui rappeloit si vivement la perte qu'il venoit de faire, partit avec sa belle-fille, de Lucienne, et donna ordre que l'on vendît cette maison qui depuis passa à madame Dubari.

Monsieur de Lamballe avoit demandé à être enterré à Rambouillet sans cérémonie. Le 8, le convoi partit de Lucienne sur les onze heures et demie du soir. Le cortège étoit composé d'un corbillard où étoit le cercueil, accompagné du

curé , du vicaire de Lucienne, et de l'abbé Thacher, aumônier du prince. Dans les autres carosses de deuil, étoient les officiers de sa maison, entre autres le marquis de Beusseville, le vicomte de Castelane, premier écuyer, qui portoit la couronne : suivoient deux gentilshommes. Quatre pages, un piqueur à cheval, un grand nombre de valets de pied, et cent pauvres portant des flambeaux, ouvroient la marche. Le convoi arriva à six heures et demie du matin à Rambouillet où il fut reçu par le curé, le vicaire de la paroisse, et un grand nombre d'ecclésiastiques des environs. On fit, par ordre de monsieur le duc de Penthièvre, une distribution de bled à tous les pauvres. On paya la taille de tous les

pères chargés d'une nombreuse famille.

M. le duc de Penthièvre reçut les complimens de toute la cour. Et le duc de Chartres qui avoit précipité le malheureux prince dans la tombe, feignit d'être pénétré de douleur de sa fin malheureuse, tandis qu'il s'applaudissoit en secret de voir réaliser ses intentions criminelles par un si prompt succès. Il ne lui restoit plus que d'obtenir la main de mademoiselle de Penthièvre, pour réunir aux apanages de la maison d'Orléans les biens immenses des fils légitimes de Louis XIV, dont il ne restoit plus d'autres héritiers que le comte d'Eu et le duc de Penthièvre. Mais la profonde affliction de ce prince et de ses filles ne permettoit pas que

le duc de Chartres fît aucune tentative pour obtenir ce qu'il desiroit si vivement. Il crut donc qu'il falloit attendre le retour de Rambouillet où le duc se renfermoit avec madame de Lamballe et mademoiselle de Penthièvre, sans vouloir admettre personne qui pût les distraire de leurs cuisans regrets. Ils ne sortoient jamais du château que pour se rendre à l'église où reposoient les cendres de l'objet de leurs pleurs. Le père inconsolable y passoit des heures entières à prier pour un fils qu'il craignoit n'avoir pas été à l'instant admis dans la gloire céleste. Madame de Lamballe dont la dévotion ne la détachoit pas tant des affections terrestres, croyoit n'être pas séparée de son époux lorsqu'elle se trou-

voit près de son tombeau. L'amour infortuné joignoit ses soupirs à ceux de la pieuse sollicitude de la tendresse paternelle ; mais enfin tous deux occupés du même objet, ne cherchoient point à s'éloigner d'un lieu qui renfermoit les restes de ce qui leur avoit été si cher.

Mademoiselle de Penthièvre dont l'ame est aussi élevée que son cœur est pur, partageoit leur affliction, et ne souilloit pas, par un vil intérêt, le caractère sacré de la nature. Elle ne voyoit, dans la perte de son frère, moissonné si jeune, que celle d'un ami : la pensée que par sa mort elle devenoit la plus riche princesse de France, n'approchoit pas de son esprit ; et si elle avoit pu rendre la vie à cet infortuné, en sacrifiant

la portion des biens qui lui auroit appartenus même de son vivant, elle l'auroit fait sans balancer. Hélas ! il sembloit qu'en mettant si peu de prix á ces grandes possessions, elle sentoit d'avance qu'elles seroient la cause de tous ses malheurs.

Peu de semaines après que la mort eut frappé monsieur de Lamballe, elle porta de nouveau ses ravages dans la famille royale. La reine mourut le 25 Juin de la même année. Cette princesse, à qui on ne pouvoit reprocher que l'excès des vertus, vit approcher la fin de sa vie avec une sorte d'indifférence. Elle n'avoit jamais eu d'influence à la cour ; et peu sensible à l'amour d'un époux, beau, jeune et aimable, elle n'avoit pris

aucun soin de le conserver, et le vit infidèle, sans autre chagrin que l'inquiétude que la conduite du roi n'entraînât sa perte éternelle. Tous ses vœux se tournoient vers le ciel. Plus propre à la vie religieuse qu'à être la plus grande reine de l'Europe, elle avoit la minutieuse dévotion du cloître, dont elle suivoit la règle au milieu de la cour. La prière, le travail des mains dont elle avoit contracté l'habitude par la détresse où elle avoit passé ses premières années, son triste cavagnol, remplissoient ses jours qui étoient toujours semblables. Ceux qui l'approchoient, disent qu'elle ne manquoit pas d'esprit; mais la lenteur avec laquelle elle s'exprimoit, le peu de jeu de sa physionomie, n'en donnoient pas l'i-

dée à ceux qui n'étoient pas dans son intérieur. Elle n'avoit ni goût ni élégance dans sa parure, mais elle tenoit à l'étiquette avec une extrême sévérité, ce qui ne rendoit pas son service agréable ; aussi étoit-elle généralement estimée, mais on ne l'aimoit pas. La destruction des Jésuites l'avoit sensiblement affectée après son père et ses enfans : elle n'aimoit rien autant que son confesseur et ses chats : elle fonda un couvent à Versailles, dotta beaucoup de filles de qualité, pauvres, pour être religieuses. Elle avoit une grande dévotion aux pélerinages. Elle marquoit si peu à la cour, qu'à peine s'apperçut-on qu'elle n'existoit plus.

Ce fut madame Adélaïde qui

reçut les présentations, et tint le jeu, et jamais la cour ne fut plus agréable. Elle savoit allier la décence à l'amabilité ; l'agrément de son esprit donnoit de la vie à tout ce qui l'entouroit. Le roi qui l'aimoit beaucoup, se plaisoit chez elle. Cette princesse se prêtoit à ses goûts, montoit à cheval avec lui, donnoit des soupers où ses sœurs étoient toujours, et tout ce qu'il y avoit d'hommes et de femmes aimables à la cour : pourquoi ces innocens plaisirs si bien faits pour être sentis par un père, ne suffisoient-ils pas à un homme de l'âge de Louis XV ? Ceux des courtisans vertueux qui desiroient sincèrement que le roi renonçât pour toujours à ces liaisons scandaleuses qui avilissoient la majesté royale, voyoient

que ce prince ne pouvoit se passer long-temps de maîtresse déclarée, s'il ne se remarioit pas ; ils conçurent le projet de l'unir avec madame de Lamballe.

La maison de Noailles qui tenoit de si près à monsieur le duc de Penthièvre, dont la mère étoit une Noailles, le desiroit ardemment ; mais comme ce mariage n'étoit point de ceux qu'on pouvoit négocier, il falloit que Louis XV aimât la jeune veuve. Nous avons déjà dit qu'il l'avoit trouvée très-aimable : mais de ce goût indéterminé qu'il avoit pour toutes les femmes jeunes et jolies, à une passion assez forte pour lui faire partager son lit et sa couronne, par de légitimes nœuds, avec la veuve du dernier prince de son sang, descendant d'un fils natu-

rel de son prédécesseur, il y avoit bien loin. Il falloit donc que cette princesse pût inspirer cette passion. Mais il falloit pour cela la ramener à la cour ; et comme on étoit bien sûr qu'elle ne quitteroit pas son beau-père, c'étoit lui qu'il falloit forcer de renoncer à la profonde solitude où il passoit sa vie. Ainsi donc, sans qu'il fût question de la princesse, on demanda à monsieur le duc de Choiseul, alors ministre de la guerre et des affaires étrangères, d'arracher monsieur le duc de Penthièvre à ses douloureux souvenirs, en lui donnant un moyen de distraction qu'il ne pourroit refuser. Le ministre qui ne vit dans cette demande des Noailles, qu'une marque d'intérêt pour un prince dont l'alliance les honoroit,

et qui ne pouvoit se douter, quelqu'ambitieux qu'il les connût, que leurs vues alloient si loin, se prêta volontiers à leurs desirs. Il donna ordre au régiment de Penthièvre, infanterie, qui depuis long temps étoit en garnison au Hâvre, de se rendre à Toulon, et écrivit une lettre particulière au comte de Guébriant, colonel-lieutenant, de passer par Rambouillet, d'y faire séjour. M. de Talaru, inspecteur, s'y rendit, pour prévenir son altesse de la marche de son régiment, et lui demander s'il ne lui feroit pas l'honneur de le passer en revue. M. de Penthièvre ne crut pas devoir refuser : en conséquence, il monte à cheval pour aller au-devant de ce corps ; et s'étant mis à la tête, il le conduisit jusqu'à la plaine désignée pour la

revue. Les soldats exécutèrent, avec la plus grande précision, les manœuvres les plus difficiles. Le prince qui, depuis la mort de son fils, avoit paru plongé dans une léthargie dont rien ne pouvoit le tirer, prit infiniment de plaisir à voir ces braves gens qui paroissoient enchantés de manœuvrer sous les yeux de leur colonel. On revint au château, où, sous la tente, on avoit fait dresser des tables pour les soldats, à qui l'on servit un repas abondant. M. de Penthièvre y parut. Tout l'état-major et les officiers furent invités, par le duc, à l'honneur de dîner avec lui. Cette fête militaire fut terminée comme tous les plaisirs de ce bon prince, par un acte de bienfaisance. Il fit remettre au major une gratification

pour les sergens, caporaux et soldats du régiment, qui, au premier séjour, leur fut distribuée.

Depuis cet instant, monsieur de Penthièvre commença à se livrer à la société, et il revint à la cour, où le roi lui témoigna les mêmes égards et la même amitié qu'il lui avoit toujours marqués. Alors, chaque parti s'occupa de suivre ses projets. Monsieur le duc de Chartres pressoit son père de demander pour lui mademoiselle de Penthièvre en mariage au roi : mais ce prince qui connoissoit la conduite de son fils, craignoit de se compromettre, en essuyant un refus, et ne se pressoit pas d'en parler à Louis XV. D'un autre côté, la maison de Noailles attendoit avec impatience que le grand deuil de la jeune

veuve

veuve s'éclaircît, pour la voir reparoître à la cour dans tout son éclat ; persuadée qu'il seroit facile d'enflammer les desirs du roi, qui n'ayant pas l'espoir d'être écouté comme amant, se décideroit à passer avec elle à de secondes noces.

Ce fut vers ce temps que l'île de Corse fut soumise. On parloit fort diversement de cette conquête, qui avoit coûté beaucoup d'hommes et trente millions. Après avoir résisté depuis bien des années, elle céda enfin au parti que l'on avoit pris d'intimider par l'appareil des supplices, et de traiter en rebelles un peuple qu'il avoit plu à un autre de vendre au roi de France ; et en moins de deux mois, toute l'île fut soumise : mais bientôt on envisagea de sang froid cette acquisition que

l'on avoit peinte sous des couleurs si brillantes, et l'on passa de l'enthousiasme à la plus grande indifférence. Qui auroit dit alors au roi : Dans cette contrée sauvage, que le fléau de la guerre a rendue presque déserte, il existe un enfant encore au berceau, qui devenu Français par la réunion de ce petit royaume au vôtre, dictera, au nom de sa patrie adoptive, des lois non-seulement en France, mais à toute l'Europe qu'il étonnera par ses rapides conquêtes. De quel sentiment il auroit été frappé ! et qu'il auroit bien pu dire : que sont les ressorts les plus déliés de la politique en comparaison de l'ordre immuable de l'Etre des Etres, qui voit s'agiter l'espèce humaine pour venir à ce qu'elle croit à son but,

et qui ne marche cependant jamais que pour remplir les desseins que le grand moteur s'est proposés? M. de Choiseul, pour illustrer son ministère, veut que le roi ajoute la Corse à ses possessions : l'or, le sang des hommes, tout est prodigué pour y réussir, et tout se fait pour la gloire de cet enfant dont on ignore l'existence. O hommes! cessez de vouloir gouverner d'après vos foibles lumières; vos agitations, vos tourmens sont inutiles : vous ne retiendrez pas sur le penchant de l'abîme, celui qui doit s'y précipiter, et vous n'empêcherez pas l'élévation de ceux qui sont désignés pour remplir l'univers de leurs hauts-faits.

La même année, le roi de Danemarck vint en France; l'entrevue

avec Louis XV se fit à Fontainebleau, le 18 octobre ; elle fut affectueuse. Le roi parla à l'illustre voyageur des pertes récentes de sa famille. Il vous reste, reprit ce dernier, de nombreux rejetons qui soutiendront l'éclat du trône. Il est doux, sire, de voir élever sous ses yeux une si intéressante famille. — J'en ai une, reprit Louis XV, bien plus nombreuse, dont le bonheur feroit vraiment le mien.--Cette réponse honoroit le cœur du monarque qui vouloit le bien et n'avoit pas la force de le faire exécuter. Le souper fut très-aimable ; Christian y montra beaucoup d'esprit. Le roi, en parlant de son âge, disoit à son hôte : je pourrois être votre grand-père ? — C'est ce qui manque à mon bonheur, reprit sa majesté Danoise

avec effusion. On cite de lui mille traits ingénieux. Il s'entretenoit un jour avec madame de Flavacour, et paroissoit la trouver charmante. — Savez-vous bien, dit le roi de France, que cette dame aimable, avec laquelle vous causiez tout à l'heure, a cinquante ans? — C'est une marque, sire, que l'on ne vieillit pas à votre cour.

Tous les princes s'empressèrent à donner des fêtes au roi de Danemarck. M. le duc de Penthièvre, le 18 novembre, le reçut à l'hôtel Toulouse, où il y eut appartement, un souper magnifique; les plus belles femmes de la cour s'y trouvèrent, et y parurent couvertes de diamans. La cour étoit encore en deuil de la reine, et cette uniformité ajoutoit à la beauté du coup-d'œil. Ma-

dame la princesse de Lamballe en fit les honneurs avec infiniment de graces ; et la teinte mélancolique qui voiloit ses charmes, ne les rendoient que plus touchans.

Elle se trouva aussi, le 25, au palais Royal, où il y eut douze tables, dont une de quatre-vingts couverts, où étoient le roi de Danemarck, tous les princes et les princesses du sang, à l'exception du duc de Chartres, qui faisoit les honneurs d'un autre de cent couverts. M. le duc d'Orléans qui vivoit constamment en particulier, déploya dans cette occasion une magnificence qu'on auroit pu dire vraiment royale. Le monarque Danois fut sensible à l'attention qu'avoient eue les officiers du prince, de représenter dans le surtout de la table où il étoit, la

ville de Copenhague et son palais, avec les détails les plus minutieux.

Le prince de Condé pensa que Chantilly rempliroit mieux le but qu'il s'étoit proposé, en ne répétant pas ce que les autres princes avoient fait pour donner à Christian une idée de la galanterie française. Ce séjour enchanté paroissoit habituellement une féerie ; il est aisé d'imaginer ce qu'il pouvoit être, animé par une foule immense, attirée par les spectacles, les jeux que le prince y avoit réunis. Il y eut une chasse aux flambeaux, qui plut infiniment : mais rien de plus magnifique que l'illumination de la forêt, dont une route de la plus grande étendue, éclairée dans toute sa longueur, étoit terminée par un foyer de lumière, qui n'étoit autre qu'un brasier où

l'on jeta toute la nuit des arbres entiers ; ce qui faisoit un effet merveilleux. Mais ne se trouva-t-il pas parmi tous ceux qui assistèrent à cette fête, une ame sensible qui pût se dire : cette consommation inutile seroit mieux employée à chauffer, pendant cet hiver, une multitude de familles qui souffrent du froid, presqu'aussi cruel que la faim.

Madame de Lamballe reparut à la cour, et Louis XV la revit avec un sensible plaisir. Elle fut des soupers de madame Adelaïde, et s'apperçut des progrès qu'elle faisoit sur le cœur du roi ; mais incapable de se laisser enivrer par les chimères de l'ambition, elle sut conserver dans cette position délicate, une modération si parfaite, que personne ne put la soupçonner de se prêter à l'intri-

gue qui vouloit la placer sur le trône. Elle-même ne savoit peut-être pas ce qu'elle desiroit. Le roi étoit beau, mais il avoit près de soixante ans : la vie qu'il menoit depuis bien des années, ne pouvoit rendre sa conquête flatteuse, pour une femme délicate ; et le rang de reine, en voulant en remplir les devoirs, n'avoit rien que d'imposant, et ne pouvoit ajouter aux jouissances que les tendres bontés de son beau-père lui prodiguoient ; et s'il étoit possible qu'il pût y en avoir d'attaché à la première place du royaume, ne seroit-elle pas rachetée par des gênes continuelles? La passion même qu'elle inspireroit ne seroit elle pas pour elle une source de peines ? pourroit-elle oublier, avec un époux sexagénaire, celui qui, moissonné à la fleur

de ses ans, lui avoit fait connoître tous les charmes de l'amour? Le roi, en vieillissant, ne pourroit-il pas devenir inquiet, jaloux? Mais quand cela ne seroit pas, ne sentoit-elle pas qu'elle pourroit dire avec madame de Maintenon : *Quelle tâche, cependant, d'amuser un homme que rien n'amuse.*

Pour remplir les vues pieuses de ceux qui ne vouloient la donner pour compagne légitime au roi, que dans le dessein de le retirer du désordre, il falloit se déterminer à être pour lui la maîtresse la plus complaisante, autant que l'épouse la plus fidelle : et quel bonheur pouvoit-elle en attendre pour elle-même? La liberté dont elle jouissoit n'étoit-elle pas mille fois préférable aux chaînes brillantes qu'on

vouloit lui donner? Cependant, les princesses ont tellement reçu pour principe dans leur éducation, qu'elles doivent se sacrifier à l'agrandissement de leur maison, que madame de Lamballe réfléchissant à l'éclat que le trône de France feroit rejaillir sur les princes de Carignan, elle ne crut pas devoir s'opposer au parti qui vouloit l'y porter; et sans convenir qu'elle voyoit avec plaisir l'impression qu'elle faisoit sur le monarque, elle ne cherchoit pas à lui ôter l'espoir qu'elle y seroit sensible. On parloit tout bas, dans la maison de Penthièvre, de cette grande alliance, et déjà cette nouvelle circuloit dans les cercles de la capitale. Le duc de Chartres n'en avoit que plus de desir d'épouser mademoiselle de Penthièvre.

Enfin, le duc d'Orléans se détermina à en faire la demande au roi, qui d'abord la rejeta par la crainte que l'inconduite de ce prince ne rendît malheureuse cette aimable personne qui lui avoit été présentée, le 7 décembre, par madame la comtesse de la Marche, et le lendemain tenue sur les fonds de baptême, par monsieur le dauphin et madame Adélaïde, qui lui donnèrent les noms de Louise-Marie Adélaïde. Cet instant avoit paru à monsieur le duc de Chartres celui qui étoit plus propre à obtenir l'objet de ses vœux. Mais comme nous l'avons dit, le roi ne pouvoit se résoudre d'unir l'innocence personnifiée, avec l'homme qui affichoit les mauvaises mœurs. Louis XV entraîné par ses flatteurs dans les sentiers du vice,

n'en respectoit pas moins la vertu ; et pouvoit elle jamais paroître sous une image plus intéressante que sous les traits de mademoiselle de Penthièvre ? C'étoit donc en vain que monsieur le duc d'Orléans, pressé par son fils, sollicitoit le roi d'accorder son consentement.

Cependant, vaincu par les importunités d'un prince qu'il aimoit, Louis XV se laissa ébranler ; mais il y mit pour condition, que le goût de la jeune personne seroit consulté, et qu'on lui diroit, autant que les égards dus à son âge et à son sexe le permettoient, tout ce qu'elle avoit à redouter d'un mari qui avoit jusqu'alors mené une vie si peu régulière. On en parla donc à monsieur le duc de Penthièvre, qui, tout pieux qu'il étoit, ne put s'em-

pêcher d'être flatté que sa fille devînt première princesse du sang, et se chargea de sonder les dispositions de son cœur : il ne le trouva que trop disposé en faveur de ce monstre, qui en imposoit encore, par l'espérance qu'il donnoit de se réformer dès qu'il seroit uni avec une femme si intéressante. Cependant, monsieur le duc de Penthièvre ne dissimula pas à sa fille qu'il y avoit à craindre que monsieur de Chartres ne conservât des liaisons avec des femmes qui la rendroient malheureuse. — O papa ! répondit-elle avec assez de vivacité pour faire sentir qu'elle l'aimoit déjà, tous les princes ont des maîtresses ; mais pourvu que monsieur de Chartres me préfère à toutes les femmes qui l'aimeront, je me trouverai heureuse.

Le duc rendit cette réponse au roi, qui dit : elle le veut ; à la bonne heure. Puis, faisant venir le duc de Chartres, il lui fit une morale très-sévère sur ses déréglemens, et lui signifia que ne voulant point exposer la vie de mademoiselle de Penthièvre, il ne consentiroit à son union avec elle qu'après plusieurs mois employés à effacer jusqu'à la trace de sa mauvaise conduite. Monsieur de Chartres se soumit à ce temps d'épreuves, et le mariage fut fixé au 5 avril suivant. Madame de Lamballe ne put s'empêcher de déplorer en secret le malheur de sa belle-sœur, dont l'aveuglement qui dura si longtemps, fut cause de tous les maux qui l'ont accablée.

Madame de Lamballe passa l'hiver à l'hôtel Toulouse, allant toujours de

temps en temps à Versailles, où le roi continuoit de lui donner des marques certaines de son affection, qui réveillèrent les intrigues. M. de Choiseul sentit qu'une jeune reine extrêmement aimable, auroit un empire absolu ; que la maison de Noailles, déjà très-puissante, le deviendroit peut-être assez pour s'emparer du ministère. Secondé par madame la duchesse de Grammont, sa sœur, qui le conduisoit autant qu'il maîtrisoit le roi, ils employèrent tous leurs soins pour engager de plus en plus dans leur filets ce monarque, que le ministre éblouissoit par ses vastes projets de politique.

Déjà il avoit conçu celui d'unir la maison d'Autriche à la France, en mariant le Dauphin avec une archiduchesse ; le roi qui ne respiroit

que la paix, et qui ne songeoit qu'à assurer la tranquillité de la fin de son règne, saisissoit avec ardeur un plan qui pouvoit endormir, pendant quelques années, les haines que ces deux maisons s'étoient jurées depuis plusieurs siècles : peu lui importoit qu'après lui les brandons de la discorde se rallumassent avec plus de furie ; il craignoit tout ce qui pouvoit le tirer de l'apathie où il se plongeoit de plus en plus ; et persuadé que monsieur le duc de Choiseul étoit le seul homme qui pouvoit lui assurer le repos, il se conduisoit par ses avis ; et comme ce ministre lui faisoit entendre qu'il ne pouvoit offrir à la fille des Césars une seconde place à sa cour, il renonçoit peu à peu à destiner la première à madame de Lamballe. Ri-

chelieu qui par des moyens plus criminels s'étoit assuré la confiance et l'affection du roi, étoit encore plus effrayé d'un projet de réforme qui détruisoit son indigne puissance. Il chercha donc les moyens de prolonger les coupables erreurs du monarque, et chargea ses viles agens de trouver une femme assez belle, pour le faire renoncer aux sages résolutions qu'il avoit prises de ne plus avoir de maîtresse déclarée. Il ne fut que trop facile dans une ville aussi corrompue que Paris, de rencontrer une beauté parfaite, et dont l'innocence eût été sacrifiée dès l'aurore de sa jeunesse à la séduction du vice : telle étoit mademoiselle l'Ange. Ce n'est point dans un ouvrage consacré à célébrer les malheurs et la vertu, que l'on doit

chercher les détails de ces mystères d'iniquité; et je ne souillerois pas même ma plume du nom de cette femme, si elle n'avoit eu que trop d'ascendant sur le roi, à qui elle fit partager l'infamie de son existence. Cependant, on ne croyoit pas même à la cour que ce goût, quelque vif qu'il parût au commencement, pût jamais prendre assez de consistance pour faire renoncer Louis XV à toute pudeur; et cette basse intrigue demeura quelque temps renfermée dans ce que l'on nommoit les petits appartemens.

Cependant, monsieur de Chartres qui avoit paru donner moins de prise sur lui depuis quelques mois, pressoit son père de conclure son mariage; et le 4 avril 1769, le contrat fut signé dans le cabinet

du roi, par sa majesté, et la famille royale le 5 avril avant midi. Le roi accompagné de monsieur le Dauphin, des comtes de Provence et d'Artois, de mesdames Adélaïde, Victoire, Sophie et Louise, des princes et princesses du sang, se rendirent à la chapelle, précédés du grand maître des cérémonies. Monsieur le duc de Chartres et mademoiselle de Penthièvre qui ouvroient le cortège, s'avancèrent jusqu'aux marches de l'autel; et lorsque la famille royale se fut approchée, le cardinal de la Roche-Aimont, grand aumônier du roi, leur donna la bénédiction nuptiale, qui avoit été précédée de la cérémonie des fiançailles. Le soir, il y eut appartement au château, et jeu dans la galerie, depuis le salon d'Hercule jusqu'à

celui de la Guerre ; le roi soupa en public, avec les enfans de France, mesdames, monsieur le duc d'Orléans, monsieur le duc et madame la duchesse de Chartres, le prince de Condé, le duc de Bourbon, le prince de Conti, la princesse de Conti, douairière, le comte et la comtesse de la Marche, le comte de Clermont, le comte d'Eu, le duc de Penthièvre et madame la princesse de Lamballe. Cette brillante réunion ne devoit plus avoir lieu que deux fois, et la France livrée, peu de temps après le mariage de monsieur le Dauphin, à l'esprit de faction, alloit faire l'essai de ces divisions funestes qui bouleverserent l'Empire. Mais sans nous occuper encore de ces grands événemens politiques, qu'il me soit

permis de faire cette réflexion sur ce grand nombre de princes réunis à la table du roi, dont plus de la moitié étoit à la fleur de l'âge: qui auroit dit que dans l'espace de 23 ans, tous, sans en excepter un seul, seroient la proie de l'Achéron, ou languiroient dans l'exil, après avoir, pour la plupart, souffert les horreurs de la prison et de la misère? O fortune! que tes faveurs valent peu l'envie que tu inspires aux humains! combien d'hommes qui assistoient à ce banquet, se disoient: qu'ai-je fait au ciel pour n'avoir pas ma place parmi ces illustres personnages? qu'ils sont heureux! disoient les autres, quel éclat les environne; et déjà leur sort est tracé dans le livre des destinées. Ils mourront ou seront plus malheureux que s'ils avoient cessé d'être.

— Quelles sont belles, disoit une jeune fille en regardant madame de Chartres et madame de Lamballe ! quel feu lancent leurs diamans ! que ces grands habits font bien valoir l'élégance de leur taille ! que ces riches étoffes sont éblouissantes ! quelle différence avec ma modeste parure ! Cessez de comparer avec tristesse votre sort au leur ; voyez arriver ces terribles catastrophes qui ne leur laisseront que leurs vertus. Voyez cette femme infortunée dont l'amour tendre et le plus constant est payé, par son époux, de la plus noire ingratitude. Plus cruel que le tigre qui laisse à sa féroce compagne les fruits de ses amours, voyez cette tendre mere privée de ses enfans, voyez-la traînée dans les cachots, enfin bannie de sa terre natale, et dites,

si vous voudriez pour prix de quelques années d'éclat, souffrir tous les maux qui l'attendent ; et cette princesse de Lamballe qui vous paroît à l'abri des coups du sort, qui, ayant perdu un époux qu'elle aimoit, sembloit avoir payé le tribut à l'humaine misère, et n'avoir plus à attendre que des jours tranquilles, dont la paix de son ame garantissoit le calme: que de chagrins les intrigues des cours lui préparoient ! combien son amitié pour son auguste maîtresse lui causera de larmes! dans quel horrible malheur elle la précipitera ! Et qui n'auroit vu la belle sœur de la duchesse de Chartres que le jour de ce festin, pourroit-il reconnoître cette déplorable princesse au dernier moment de sa vie ? Et vous héritier

tier de la plus belle couronne de l'univers, vous qui entrez à peine dans l'adolescence : si au milieu de ce festin l'avenir se fut présenté à vos regards effrayés ; si vous aviez vu le trône où dans peu d'années vous deviez monter, changer en échafaud, combien n'auriez-vous pas déploré votre jeunesse, et envié le sort de vos parens, dont l'âge devoit leur faire trouver le repos dans la tombe de leurs pères, avant ces terribles secousses qui feront croûler sur votre tête innocente l'édifice de votre gloire ? Et toi qui viens de t'unir à la vertu, à la douceur, à la bonté même, roule-tu déjà dans ton cœur gangrené tes projets infernaux? Non, tu étois incapable d'en former; entraîné au mal par un penchant irrésistible,

tu fis toujours celui qui se présenta sans savoir où te conduisoient tes crimes. Aujourd'hui, tu ne songes qu'à recueillir le fruit de celui que tu as commis, en faisant périr le frère de celle à qui tu viens de donner ton nom; dans peu, tu seconderas tous les plans qui pourront contrarier le gouvernement, non par une véritable philosophie, mais pour te donner une sorte de réputation qui puisse voiler ton incapacité. Pourquoi vouloir d'avance pénétrer dans le dédale de tes forfaits? Ils ne se dévoileront que trop à nos regards dans le cours de ces années qui ont vu passer pour jamais la gloire de ceux que nous venons d'admirer un instant. Avec quelle joie monsieur le duc de Penthièvre considéroit sa fille assise si près du trône! comme

il admiroit sa modeste contenance, la sérénité de ses traits où l'amour heureux brilloit d'un feu si doux! Elle lui retraçoit l'image de son épouse ; et déjà il jouissoit du bonheur de renaître en elle : et si le ciel l'avoit privé d'un fils qui lui étoit si cher, il lui avoit donné une fille qui feroit dans tous les temps sa gloire et sa consolation.

M. de Penthièvre ne conservoit plus, il est vrai, l'espérance qu'il avoit eue de voir sa bru reine de France. La passion de Louis XV pour mademoiselle Lange n'étoit plus un mystère, que par la honte que le roi avoit encore à la déclarer ; mais on en parloit tout bas, et il n'étoit plus douteux que rien ne feroit renoncer le monarque à cette femme, qui, malheureusement, étoit la plus

belle qu'on pût voir. Laissons Richelieu affermir par elle sa domination, et Choiseul lui disputer la sienne, en faisant courir des pamphets qui dévoiloient la bassesse de son origine, et plus encore l'infamie de ses premières années.

Revenons avec monsieur de Penthièvre et ses aimables filles, habiter leurs superbes maisons. Mesdames de Chartres et de Lamballe, depuis le mariage de la première, étoient encore plus unies : il y a une certaine réserve entre une jeune fille et une femme mariée, qui n'établit point cette égalité nécessaire pour donner à l'amitié tous ses droits : ainsi, ces deux sœurs s'aimèrent plus tendrement, quand mademoiselle de Penthièvre eut subi le joug de l'hy-

men. Elles firent différens voyages dans les grandes possessions de M. le duc d'Orléans et de M. de Penthièvre. Par-tout, la bienfaisance accompagnoit leurs traces: vieillards, mères de familles, veuves affligées, enfans orphelins, vous trouviez auprès de ces ames généreuses le soulagement de toutes vos douleurs; avec quelle bonté elles vous écoutoient! comme elles alloient au-devant de la timide indigence! Jamais une promenade ne pouvoit leur offrir un but agréable, qu'autant qu'elle leur donnoit l'occasion de venir au secours de l'humanité souffrante. Que j'aime à me les représenter parées des graces de la jeunesse, et sous le costume de la simplicité champêtre! une simple robe de mousseline, un grand cha-

peau de paille, faisant rester leur calèche à l'entrée du hameau, et à peine suivies, le traverser à pied, pour y chercher la plus pauvre cabane. Elles s'arrêtèrent un jour à la vue de trois petits enfans presque nuds, dont l'aîné pouvoit avoir au plus huit ans, et qui faisoit manger au plus jeune du lait caillé et du pain bis. Les enfans restèrent muets d'admiration en voyant de si belles dames. Elles entrent, et apperçoivent sur un mauvais matelas étendu sur une couchette remplie de paille, un vieillard vénérable dont les cheveux blancs couvrent le front sillonné par les ans, mais où brille la vertu ; auprès de lui, une femme jeune encore, dont les traits sont effacés par la douleur et la misère. Il ne reste dans cette triste demeure

qu'une table à moitié cassée, un banc, quelques ustenciles de bois et de terre ; mais tout est propre, et annonce le malheur et non le désordre. Les princesses virent bien qu'elles n'étoient pas connues, et en sentirent plus vivement le plaisir qu'elles auroient de soulager cette famille infortunée. Madame de Chartres demanda au vieillard s'il y avoit longtemps qu'il étoit malade. — Il y a 27 ans, madame, que je suis paralytique ; et depuis cet instant, je n'ai pas quitté mon lit qui étoit moins mauvais qu'il ne l'est aujourd'hui : bientôt il le sera davantage, car voilà la St. Martin, il faut payer la rente de cette maison et la taille; il n'y a plus d'autre moyen que de vendre ce matelas : je ne croyois pas être réduit à n'avoir d'autre lit que

la paille. Je sais bien que j'aurois une autre ressource. — Quelle est-elle ? — C'est, madame, d'obtenir d'être transféré à l'hôtel des Invalides.—Vous avez donc servi, interrompit madame de Lamballe ?--Pendant 34 ans dans le régiment de Chartres où j'étois caporal, n'ayant pu être sergent, parce que je ne savois pas écrire. A l'instant où je fus attaqué de cette cruelle maladie, j'obtins les invalides ; mais comme j'aimois beaucoup ma femme et mes enfans, je préférai de prendre la pension pour rester dans mon pays. J'avois trois fils qui gagnoient bien leur vie. A la mort de ma femme, je me suis retiré chez l'aîné, qui venoit de se marier à cette brave femme qui a eu pour moi des soins extrêmes. Mais mon fils a péri dans la forêt sans que

l'on ait jamais pu savoir quelle avoit été la cause de sa mort; il a laissé ces trois enfans que vous voyez à la porte. Ma pension n'est pas suffisante à mes besoins, et mes autres fils ont une famille nombreuse et des femmes qui ne sont pas aussi bonnes que Nanette, de sorte qu'il n'y a qu'elle qui ait soin de moi; mais son travail peut à peine suffire à notre subsistance journalière, et il faut vendre tous les ans quelques meubles de notre ménage pour la rente et les impôts. Bientôt il ne nous restera plus rien; il faudra me résoudre à quitter Nanette pour ne pas ajouter à ses embarras..... J'en mourrai de douleur. — Vous ne mourrez point, bon vieillard, dirent en même temps les deux princesses; et déposant aussi toutes deux leurs

bourses sur le lit du vieux soldat, elles vouloient se dérober à la reconnoissance; mais la jeune femme s'étoit déjà jetée à leurs pieds, elle tendoit les bras pour les retenir.— Anges du ciel, ne nous quittez pas, s'écria-t-elle, je vous en conjure, sans nous dire à qui nous devons la vie.... Madame de Lamballe ne pouvoit retenir ses larmes, en voyant la joie succéder à la profonde douleur, sur la physionomie de Nanette. — Relevez-vous, relevez-vous, lui disoit madame de Chartres, je ne fais que remplir un devoir. Mon mari est colonel du régiment où votre père a servi si long-temps. — Quoi! s'écria le vieux militaire, vous êtes la femme de mon colonel? vous êtes la bru de monseigneur, la fille du vertueux duc de Penthièvre?

Ah ! je dois bénir ma misère qui me procure le bonheur de vous voir ; et cette belle dame est sûrement votre sœur. — Oui, c'est Lamballe. — Ah ! mesdames ; ah ! mes bonnes princesses, le ciel vous bénisse ; qu'il verse sur vous toutes les graces ; qu'aucun malheur n'approche de vous, qui venez de les éloigner pour jamais de ma vieillesse ! Mes enfans, priez Dieu sans cesse pour la conservation des jours précieux de monseigneur, de mesdames, de M. le duc de Penthièvre ; et les pauvres enfans élevoient leurs petits bras autour des princesses, qui les prenoient les uns après les autres pour les caresser. — Me sera-t-il permis, reprit le vieillard, de demander une grace à vos altesses ? - Dites, mon vieux camarade, et soyez sur que tout ce

qui sera en notre pouvoir, nous le ferons.— C'est de me permettre de donner une de ces deux bourses à ma voisine Marguerite, qui est aussi pauvre que je l'étois avant que les anges du ciel fussent venus me visiter; elle a soixante ans, et elle est infirme. Son fils qui la faisoit vivre, a été obligé de s'engager pour payer les frais d'une maladie qu'elle avoit faite; et depuis son départ elle meurt de faim, ne pouvant se résoudre à mendier. Avec cette somme elle pourra dégager son fils, et se trouvera quelques avances pour se mettre à l'abri de la misère. — Nous ne voulons point, respectable vieillard, vous priver du mérite d'une si belle action; partagez avec Marguerite cet argent, nous ne nous y opposons point. — Va vîte, ma fille,

dit le vieux soldat, va lui dire de venir: tandis que Nanette est allée chez sa voisine, les princesses, sous le prétexte d'aller se promener dans le petit jardin avec les enfans, regagnent leur voiture.

Cependant, Marguerite en s'appuyant sur le bras de la bru du vieillard, pressoit ses pas tardifs pour arriver plutôt; elle est bien chagrine lorsque cherchant mesdames de Lamballe et d'Orléans dans le jardin, elle ne les trouve plus. Mais quand le vieillard lui eut montré la bourse de 50 louis qui lui étoit destinée, elle crut qu'un rêve l'abusoit. — Quoi! je reverrai Charlot, et j'aurai de l'argent pour lui acheter du bois pour qu'il puisse travailler! il épousera Javotte! ah! je suis trop heureuse! ô mon voisin!

c'est à vous à qui je dois ce secours .. Vous avez donc dit à madame la duchesse combien j'étois pauvre? — Oui, ma voisine ; et il se gardoit bien de lui apprendre que c'étoit lui qui lui donnoit cet argent en partageant si généreusement avec elle, car la bonne Marguerite n'auroit pas voulu l'accepter. Cependant, on va chez monsieur le curé, pour l'engager à écrire au colonel de Charlot. Nanette prie Marguerite de rester auprès de son beau-père, tandis qu'elle va à la ville voisine pour acheter tout ce dont ils ont besoin. La misère s'éloigne de cette cabane, l'aisance et le bonheur y reviennent.

Les princesses de retour au Rincy racontent aux princes leur avanture ; ils partagent leur admiration pour la générosité du vieux

soldat, et desirèrent de la récompenser : c'étoit bien l'intention de leurs altesses ; mais elles n'avoient pu dans l'instant se livrer au mouvement de leurs cœurs, ayant donné tout ce qu'elles avoient d'argent sur elles. D'ailleurs, elles avoient pensé qu'il étoit mieux de laisser jouir le vieux soldat quelques momens de sa belle action. Monsieur le duc d'Orléans dit qu'il falloit leur envoyer le titre de propriété de leur héritage, et monsieur de Penthièvre y joignit une petite pension pour le vieillard, reversible sur la tête de la veuve. On donna ordre de dresser ces actes, que dès le lendemain les princesses reportèrent à la chaumière.

Elles furent frappées en y entrant de la trouver si changée, et compri-

rent alors combien 50 louis avoient de valeur lorsqu'ils étoient bien placés. Je n'entreprendrai pas de peindre la reconnoissance du vieillard et de sa famille pour les nouveaux bienfaits dont leurs altesses les combloient; Marguerite y mêla les témoignages de la sienne que les princesses refusèrent de recevoir, disant qu'elle ne devoit rien qu'au vieux militaire, et lui apprenant de quelle manière elle avoit reçu cet argent. Marguerite partage ses remerciemens entre son bon voisin et les princesses, qui ne se séparent de ces dignes gens que pénétrées de la simplicité de leurs vertus, comme ils l'étoient de leurs touchantes bontés.

Ces actes continuels de bienfaisance parurent pendant quelque

temps en donner le goût au duc de Chartres. Je ne parle pas de celle qui 20 ans après n'avoient pour but que d'obtenir une popularité dont il comptoit faire un si funeste usage; mais je crois devoir à la vérité de raconter deux traits qui prouvent que la vertu est si douce qu'il n'y a pas de scélérat qui n'ait voulu quelquefois en sa vie en goûter les charmes. Un jour que le duc de Chartres passoit en cabriolet dans une rue de Paris fort étroite, il y avoit beaucoup de monde attroupé devant la boutique d'un petit marchand de meubles. Le prince forcé de s'arrêter, demande aux voisins ce qui cause cet embarras. — Hélas! monsieur, lui répond un homme d'une figure vénérable, c'est un pauvre marchand qui a fait crédit

à plusieurs personnes, qui ne l'ont pas payé. Il avoit fait un billet, comptant sur des rentrées : n'ayant pas reçu, il n'a pu l'acquitter. Celui dans les mains duquel il est, a obtenu sentence, et on saisit chez lui, sans pitié pour sa femme qui est accouchée, il y a deux jours, de son sixième enfant. Parmi tous ceux que vous voyez-là, personne ne vient à son secours, et ils paroissent se faire un spectacle de sa douleur. Monsieur de Chartres n'en entend pas davantage, saute de sa voiture, fend la foule, et arrive jusqu'à l'huissier qui ne le connoissoit pas. Il lui ordonne de cesser ses poursuites.—De quel droit, répond l'être malfaisant ; mes pièces sont en régle, rien ne peut m'empêcher d'instrumenter. — Je vous en em-

pêcherai bien. — Ah ! nous verrons reprend l'huissier ; point de violence, où je vous coucherai sur mon procès-verbal. — Je ne crois pas ; mais finissons, et sortez d'ici vous et vos records. — Vous plaisantez je crois.—Non, je ne plaisante pas, donnez-moi du papier. — A quoi bon ! Vous l'allez voir ; et le prince fit un bon de six cents francs sur son trésorier, et le remit signé de lui à l'huissier, qui se confondit en excuses, tandis que monsieur le duc de Chartres remonte dans son cabriolet et s'éloigne à toute bride.

Un autre jour allant à Mousseau à pied, il voit un homme pleurant sur le pas de sa porte ; il s'approche de lui, et lui demande ce qui l'afflige. — Hélas ! monsieur, ma femme

vient d'accoucher, et nous sommes si pauvres, que personne ne veut se charger d'être le parrain de notre enfant. — N'est-ce que cela ? reprit aussitôt le prince, je le serai. Il dit au père de le conduire, entre et voit une femme couchée sur un mauvais lit, entourée de 4 ou 5 petits enfans aussi maigres qu'elle, et sur son sein, celui qui vient de naître : une vieille femme lui rendoit des soins ; il comprit que c'étoit la mère de l'accouchée. — Allons, ma bonne dame, dit-il, prenez le nouveau né et allons lui donner un nom. La vieille, surprise qu'un aussi beau monsieur voulût bien être le parrain de son petit fils, le prend dans ses bras, traverse la cour avec son gendre et monsieur le duc de Chartres, qui sortit de la chambre le dernier, et posa sur la

cheminée 25 louis ; puis, faisant avancer un fiacre, se rend à l'Eglise avec le mari et la mère, dicte bas ses noms et qualités au clerc, nomme l'enfant, signe sur les registres, et sort de l'Eglise avant que les parens eussent eu le temps d'apprendre, par la signature, que c'étoit le duc de Chartres qui avoit bien voulu tenir sur les fonds de baptême ce pauvre enfant, à qui il a continué de faire du bien.

C'étoit par de semblables traits qu'il méritoit de plus en plus la tendresse de sa femme, qui se flattoit l'avoir ramené à la vertu ; d'ailleurs, elle s'étoit acquis des droits à sa reconnoissance, par le profond silence qu'elle avoit gardé d'un tort très-grave qu'il avoit eu avec elle dès le commencement de son mariage, mais

qui heureusement n'eut pas de suite dangereuse, par les précautions qu'elle prit en secret, sans qu'aucun reproche troublât l'union des époux, qu'on citoit comme un modèle d'autant plus rare alors, que la corruption des mœurs alloit toujours croissant.

Le roi avoit fait marier sa maîtresse au comte Dubari, frère de celui qui avoit eu l'indignité de la lui présenter, et qui pour prix de cette infamie voulut que son propre frère lui donnât son nom, afin que pouvant avoir un rang à la cour, elle fût à portée de répandre sur sa famille les graces et les trésors : comme si on pouvoit couvrir un pareil opprobre avec l'or et la faveur. Monsieur de Choiseul qui ne pouvoit supporter l'idée d'être forcé de faire sa cour

a un être aussi vile, employa tous les moyens pour engager Mesdames à ne point consentir à sa présentation. On assure que le Bel lui-même sentit, pour la première fois, la honte de son emploi, en voyant celle qu'il alloit faire rejaillir sur son maître, et qu'ayant essayé de le désabuser sur le compte de l'indigne objet de son attachement, ne pouvant y réussir, il périt subitement de désespoir d'une manière funeste, soit volontairement ou forcée

Quoi qu'il en soit, on ne parvint à déterminer madame Adelaïde à recevoir les révérences de la comtesse Dubari, qu'en lui faisant craindre que le roi ne tombât malade de chagrin, en étant plus longtemps contrarié. Cette foiblesse, excusable par son motif, fut cependant

infiniment lâcheuse pour la France. Cette audacieuse courtisanne ne fut pas plutôt au rang des femmes présentées, qu'elle s'en crut tous les droits ; et son stupide orgueil s'arma de la bassesse des courtisans, qui vinrent sans pudeur encenser l'idole de leur maître, pour se soumettre à tous ses caprices ; il n'y eut pas jusqu'aux princes du sang qui ne lui prostituèrent leurs hommages. Des femmes portant les plus beaux noms, ne rougirent pas d'être ses complaisantes ; et elle ne craignit point de punir par le dernier des outrages, une jeune personne nouvellement mariée, qui étoit admise dans sa société, et dont je tais le nom et l'insulte par respect pour ceux qui liront ces mémoires. Monsieur de Penthièvre et monsieur le prince

de

de Conti refusèrent seuls de ployer le genouil devant l'insolente favorite, et le roi ne les en estima que plus; car tel étoit son caractère, que ce qui portoit l'empreinte de la vertu plaisoit à son ame qui étoit faite pour elle, tandis que ses sens l'entraînoient au dernier degré d'avilissement : exemple qui doit faire frémir ceux qui se laissent gouverner par leurs passions, et à qui il ne manque peut-être qu'autant de puissance qu'en avoit le roi, pour étonner aussi par l'abus qu'ils en feroient.

M. de Choiseul, à qui dix années du plus grand crédit avoient fait croire qu'il étoit impossible que Louis XV pût se passer de lui, traita toujours avec la plus grande hauteur les Dubari, d'autant qu'il se

croyoit au moment de se faire un nouvel appui par le mariage du Dauphin avec l'archiduchesse ; et il ne redoutoit pas les basses intrigues qui se tramoient contre lui. En vain, la comtesse étala à Compiègne et à Fontainebleau, un luxe de reine ; il croyoit toujours que cet éclat emprunté s'éclipseroit devant celui d'une jeune princesse que ses graces et sa beauté eussent fait remarquer dans la classe la plus médiocre. Ce ministre qui, malgré les torts qu'on lui reproche, avoit beaucoup d'élévation dans l'ame, ne pouvoit croire que le roi supporteroit l'idée qu'une femme aussi méprisable parût aux noces de son petit-fils parmi les dames de sa cour ; il se flattoit que cette époque seroit celle de la disgrace de la favorite, et avançoit, par

ses vœux et ses négociations, l'arrivée en France de madame la Dauphine.

Vers l'automne, madame la duchesse de Chartres fut inoculée; l'inoculation n'étoit pas encore très-accréditée en France. En vain, les Anglais en faisoient les plus heureux essais depuis beaucoup d'années; elle avoit bien des préjugés à vaincre dans notre patrie : même aujourd'hui où de nombreuses expériences en prouvent la bonté, on est encore loin d'en faire un usage aussi universel que l'on le devroit; et des milliers d'enfans périssent victimes de l'ignorance ou de l'obstination de leurs parens. M. le duc de Chartres déjà attaqué de l'anglomanie, tenoit infiniment au succès de cette opération, et aussi peut-être par

tendresse pour sa femme ; car il est bien difficile d'imaginer que dans ces premières années il ne l'aimât pas: il lui rendit les plus tendres soins, ne la quitta pas un instant, et employa ainsi que messieurs les ducs d'Orléans et de Penthièvre, tous les moyens, de la distraire. L'inoculation réussit parfaitement, et la princesse sortit de cette maladie, belle, et dans une parfaite santé.

Madame de Lamballe, qui ne vouloit pas plus que son beau-père faire sa cour à la comtesse Dubari, partit avec le prince pour Vernon où elle passa l'hiver. Là, entourée d'une cour choisie, tous ses momens étoient employés aux plus innocens plaisirs. Ce séjour enchanté rappeloit le temps de nos bons aïeux, où les grands seigneurs vi-

voient dans leurs châteaux qu'ils animoient par leur présence, répenpendant dans les provinces leurs richesses que depuis ils sont venus consommer si inutilement dans la capitale qui dévore tout et ne rend jamais rien à l'empire dont elle amaigrit toutes les parties. Mais il avoit été de la politique des rois d'attirer les grands auprès d'eux ; c'étoit le moyen d'éclipser leur éclat par celui qui jaillissoit de la couronne, de leur enlever l'amour de leurs vassaux, en les privant, par les dépenses énormes qu'ils faisoient à Paris, de la facilité de les soulager dans leurs besoins ; enfin, de les tenir en quelque sorte dans leurs mains pour s'en servir à leur volonté : ainsi, la monarchie tendit au despotisme qui ne connoît qu'un au-

dessus de tous ; et le despotisme entraîna la chûte du trône. Cependant, toutes les fois que nos princes vouloient essayer de ce genre de vie qui leur convenoit si bien, ils ne pouvoient disconvenir qu'il leur offroit infiniment plus de douceurs que le rôle de courtisan. Jamais les jours ne se passèrent d'une manière plus agréable, que pendant le temps que leurs altesses furent en Normandie.

La beauté de cette province, que son excessive abondance mettoit à couvert d'être entièrement desséchée par les lois fiscales, en rendoit le séjour délicieux. La misère flétrit toutes les espèces. En Normandie, les hommes, les bestiaux sont superbes ; l'œil s'y promène avec plaisir sur ces verds pa-

turages couverts de vaches, qui n'offrent point dans un corps étique un lait sans substance. De jeunes poulains bondissent à côté de leurs mères, et promettent une race de chevaux qui le disputent, par la beauté de leur forme, à ceux si vantés de nos voisins. Tout est vivant, tout est animé dans cette fertile contrée; et l'hiver même s'y fait moins sentir que dans les autres parties de la France, parce que l'activité des manufactures y entretient l'abondance. Ainsi, la tendre compassion de madame de Lamballe ne trouvoit pas à s'exercer; mais son cœur partageoit la joie naïve des bons paysans dans leurs jours de fêtes, que leurs altesses honoroient souvent de leur présence.

Il fallut cependant quitter ce

tranquille asile pour revenir à la cour où les noces de monsieur le duc de Bourbon et de mademoiselle alloient se célébrer : ils furent unis le 24 avril 1770, avec le même cérémonial qui avoit eu lieu au mariage de monsieur le duc de Chartres. Rien n'étoit aussi beau que le jeune prince ; c'étoit vraiment Appollon. On fit à cette occasion la pièce connue sous le nom de *l'amoureux de quinze ans* ; c'étoit l'histoire des amours de monsieur de Bourbon. Il étoit idolâtre de sa femme, quoiqu'elle eut 20 ans et qu'il n'en eut que 14. Heureux s'il avoit conservé cette tendre affection pour elle ! Mais il est bien difficile que les flatteurs ne parviennent pas à éloigner les princes de leurs devoirs ; ils ont trop d'in-

térêt de les en détourner, pour ne pas y réussir.

On ne parloit à Paris et à Versailles que de l'arrivée de madame la Dauphine ; l'ivresse étoit générale : on avoit oublié les haines des deux maisons ; on croyoit qu'un traité avoit suffi pour l'éteindre. Je suis même persuadé que monsieur le duc de Choiseul s'en flattoit, et qu'il avoit espéré, par ce mariage, détruire tout principe de guerre. En effet, il y eut une paix constante entre les deux cours ; mais qui oseroit assurer que cette paix ne coûtât pas plus cher à la France que les guerres qu'elle avoit toujours soutenues contre cette ambitieuse maison. Le peuple qui n'est jamais frappé que du présent, ne vit que cette paix si vantée. D'ailleurs, les Fran-

çais, toujours épris pour la gloire, avoient une grande estime pour Marie-Thérèse ; et on avoit un plaisir extrême de penser que sa fille occuperoit le trône. Tout étoit donc disposé en faveur de la jeune Dauphine, et elle parut si intéressante à son arrivée, qu'elle réalisa toutes les idées que l'on s'étoit formées de cette aimable princesse. Elle étoit d'une blancheur éblouissante, avoit la figure ovale, les yeux bleus doux et spirituels, le nez aquilin, la bouche petite, la lèvre à l'autrichienne (ce qui ne nuisoit pas à l'agrément de sa physionomie), les plus beaux cheveux, une main charmante, la taille parfaitement proportionnée, mais qui n'étoit pas encore parvenue à sa hauteur : on n'a pas l'air plus ingénu et plus af-

fable, ses graces étoient celles de la naïveté; ceux qui se pressoient sur son passage, recevoient d'elle mille témoignages de bontés. Enfin, elle sembloit venir avec le dessein formé de gagner le cœur de tous les Français, et tous les cœurs des Français sembloient voler au-devant d'elle. Est-il possible que des commencemens si flatteurs aient fini d'une manière si terrible!... N'étoit-ce plus la même princesse qui avoit reçu des marques si sincères d'amour et d'admiration ? N'étoit-ce plus ce même peuple qui avoit paru si jaloux de justifier aux yeux de la fille de Marie-Thérèse, la réputation d'urbanité qu'il avoit acquise dans toute l'Europe ? Comment ces cris d'admiration se sont-ils changés en hurlemens féroces ? Où sont

les fleurs que l'on semoit sous ses pas ? Un jour, un jour, elle se rappellera au dernier dégré de l'opprobre où la cruauté de ses ennemis l'aura plongée, ces transports de joie qui signalèrent son entrée en France ; et gémissant sur l'inconstance du peuple toujours extrême dans ses marques d'attachement ou de haine, elle maudira le jour où elle vint chercher en France une couronne qui s'est brisée sur sa tête. Monsieur de Choiseul obtint la permission du roi d'être le premier des ministres à lui présenter ses hommages. Il vint au-devant de madame la Dauphine à Compiègne, et reçut d'elle l'accueil le plus flatteur. Non seulement elle le remercia d'avoir contribué, par ses soins, à son bonheur, mais elle ajouta

qu'elle comptoit sur leur continuation, pour aider de ses conseils sa jeunesse et son inexpérience. Il n'est pas douteux que si elle avoit trouvé un guide, au lieu de courtisans intéressés à la perdre, elle eût été une femme parfaite : mais quand même la postérité lui trouveroit des torts, aucun n'a pu justifier les traitemens indignes dont on l'a accablée, et qui, au moment où je retrace les premiers instans de sa gloire, viennent incessamment se représenter à mon ame attendrie.

Ce fut à la Muette que se fit l'entrevue : le roi fut enchanté de sa petite bru, et l'accueil qu'elle reçut de lui l'empêcha de s'apercevoir du peu d'empressement que son mari lui montroit. Il avoit été élevé par monsieur le duc de la

Vauguyon dans un grand mépris pour les femmes ; et il ne regardoit le mariage que comme un des plus pénibles devoirs de ceux attachés à son rang. D'ailleurs, beaucoup moins avancé que les jeunes gens ne le sont à son âge, il n'éprouvoit point cet attrait qui enflamme un sexe pour un autre. La seule curiosité lui faisoit desirer la première nuit de ses noces ; et malgré tous les charmes de la Dauphine, elle n'obtint pas de son époux le tribut d'hommages qu'elle avoit droit d'en attendre ; on assure même que plusieurs années se passèrent sans qu'elle lui inspirât cet attachement si vrai et si tendre qu'il eut depuis pour elle, et qu'il lui conserva jusqu'au dernier moment de sa vie.

Rien ne fut aussi brillant que les fêtes du mariage. C'est à cette occasion que Louis XV fit construire cette magnifique salle de spectacle du château de Versailles, qui servit au bal paré : peu de jours avant, le roi la faisant voir à quelques gens de la cour, et à l'Abbé Terray, alors contrôleur général : — Que pensez-vous, lui dit-il, de cette salle, monsieur l'abbé? — Sire, répondit le ministre, *c'est impayable.* En effet, à cette époque on s'embarrassoit peu de payer ou non ce qu'il plaisoit au roi de faire exécuter.

La favorite parut à toutes les fêtes, et la Dauphine entendant sans cesse retentir le nom de Dubari, demanda qui elle étoit : c'est, lui répondit un courtisan, assez embarrassé de la question, une dame qui amuse le

roi : en ce cas, reprit madame la Dauphine, je serai sa rivale ; réponse qui peint la candeur et l'ingénuité de son ame, et qui détruit les calomnies atroces que l'on se permit presque dès ce temps, sur cette malheurense princesse.

Madame de Lamballe se trouva à toutes les fêtes, et dès cet instant elle plut infiniment à madame la Dauphine, à qui la rigidité de sa dame d'honneur qui vouloit l'astreindre à l'étiquette de la vieille cour, paroissoit fort ennuyeuse ; mais elle ne pouvoit pas encore choisir les personnes qui lui auroient convenu. Il falloit garder madame de Noailles, et se venger seulement de l'ennui qu'elle lui causoit, en la nommant *madame l'étiquette*. Le roi rioit des saillies de la Dauphine, et se plai-

soit infiniment avec elle ; ce qui donnoit beaucoup d'ombrage à madame Dubari, qui tenoit les propos les plus indécens sur cette princesse. Mais tout lui étoit permis ; et étoit sans conséquence dans la bouche d'une femme dépravée.

Paris s'empressa de marquer sa joie du mariage du Dauphin ; il y eut des fêtes superbes : mais, comme si elles eussent dû être le présage des maux terribles qui devoient accabler ceux pour qui elles étoient données, elles furent terminées par un accident affreux, qui remplit de deuil plus de 300 familles. On cacha le plus possible le nombre des morts, mais on sut qu'il fut considérable; et d'ailleurs, plusieurs périrent des suites de cette funeste catastrophe.

La famille royale et les princes s'empressèrent de donner à ces infortunés tous les secours qu'ils avoient droit d'attendre de leur munificence. M. le duc de Penthièvre et madame de Lamballe ne furent pas les derniers à consoler, par leurs bienfaits, ces malheureuses victimes de la négligence de ceux qui étoient chargés de veiller à la sûreté du peuple.

Madame la Dauphine, aimée de son beau-père, à qui ses manières franches et gaies plaisoient chaque jour davantage, jouissoit de la plus grande liberté; et soutenue par l'autorité du roi, elle se moquoit de celle de madame de Noailles, qui étoit bien étonnée lorsqu'elle entroit chez la jeune princesse de la trouver déjà sortie, suivie d'un sim-

ple écuyer, et quelquefois seule ; elle arrivoit au moment où on l'attendoit le moins, chez ses tantes, chez ses frères, pour leur demander à dîner, les invitoit à manger chez elle, et les charmoit tous par ses saillies et sa vivacité.

Le duc de Choiseul, qui voyoit l'empire que madame la Dauphine prenoit sur le monarque, croyoit son crédit plus assuré que jamais ; et c'étoit précisément ce qui devoit faire sa ruine. Les Dubari sentirent que si le ministre restoit en place, madame la Dauphine dirigée par lui, parviendroit à s'emparer de toutes les graces, et feroit tôt ou tard ouvrir les yeux à Louis XV sur les espèces qui l'environnoient : Il fut donc décidé de la perdre. Il avoit affaire à deux hommes qui, sans

avoir peut-être autant d'esprit que lui, avoient celui de l'intrigue au dernier degré; c'étoient monsieur le duc d'Aiguillon et le chancelier Maupou : celui-ci avoit eu non-seulement la bassesse de faire sa cour à madame Dubari, mais de se trouver une alliance vraie ou fausse avec les Dubari. Le voilà donc cousin de la favorite : quelle gloire ! La parenté permet l'intimité: il est de tous les secrets ; et d'accord avec l'infâme Dubari, on convint de susciter au roi des embarras qui lui donneroient assez d'humeur contre son ministre, pour obtenir à la fin son renvoi.

Maupou s'en chargea ; et profitant de quelques mouvemens dans des parlemens de province, il rédigea un édit dont le préambule étoit inju-

rieux à la magistrature : le roi n'aperçut pas le piège, et envoya l'édit à enregistrer au parlement de Paris. Maupou avoit eu soin d'avoir des agens qui conseillèrent aux magistrats de refuser, et plus encore : comme d'un autre côté on faisoit insister le roi pour le parti de l'obéissance, de suspendre leurs fonctions. Plus de 15 jours se passèrent, sans que rien se termina. Le roi menaçant d'employer l'autorité, le parlement qui comptoit que tout se borneroit à quelques mois d'exil, tenoit ferme. Vers ce temps là, madame la duchesse de Grammont ayant été aux eaux, passa dans plusieurs villes où il y avoit des parlemens. On ne manqua pas d'en inférer qu'elle avoit cabalé contre la cour ; et lorsque le roi fatigué de la résistance

des magistrats, venoit se plaindre à sa maîtresse des chagrins que ses traîtres amis lui avoient suscités, en paroissant ne vouloir que l'agrandissement de sa puissance, madame Dubari instruite par le chancelier et monsieur d'Aiguillon, répondoit à son amant : tant que monsieur de Choiseul sera ici, vous ne ferez rien, ces gens-là comptent sur lui. A force de répéter la même chose, cette indigne maîtresse arrachoit quelque fois à son amant qu'elle enivroit des charmes de la volupté, la lettre d'exil de monsieur de Choiseul : mais le matin, quand le roi étoit de sang froid, il la déchiroit; ce qui désespéroit ceux qui avoient un si grand intérêt à son éloignement. Si madame la Dauphine eut été moins jeune, et que le caractère

qu'elle montra dans la suite eut été développé, c'est alors qu'il eût été vraiment utile pour elle et pour la France elle auroit fait sentir au roi; le piège ou ses viles courtisans cherchoient à l'entraîner, pour consommer la ruine du ministre, qui, en le comparant avec tout ce qui lui a succédé, ne pouvoit que laisser des regrets; mais elle n'étoit qu'un enfant, que ses ennemis amusoient de mille soins frivoles pour l'empêcher de leur nuire, et dont ils éloignoient son grand'père, précisément parce qu'ils avoient jugé qu'elle seroit capable un jour de le gouverner. Ainsi, elle ne fit rien pour retenir monsieur de Choiseul sur le penchant de l'abîme où ses détracteurs l'avoient poussé. Cependant, ils furent encore obligés de cher-

cher un autre moyen que les querelles des parlemens ; ils persuadèrent au roi que ce ministre vouloit susciter la guerre avec l'Angleterre pour devenir de plus en plus utile. Il n'y avoit rien que le monarque redouta autant, non qu'il ne sentit bien que le système politique que sa foiblesse lui avoit fait adopter, ne pouvoit se soutenir long-temps, mais il vouloit que tout restât dans le même état tant qu'il vivroit ; peu lui importoit après lui. Dire que Choiseul vouloit la guerre, quoique rien ne put le prouver, étoit l'imputation la plus grave auprès de l'indolent monarque. Enfin, sa perte fut jurée ; le roi lui fit redemander le porte-feuille, et l'exila à Chanteloup.

Jamais disgrace ne ressembla plus à un triomphe que le départ du duc; tout

tout le monde se fit écrire chez lui ; ceux qui n'avoient pu le voir, furent le lendemain l'attendre sur la route, et le chemin se trouva bordé d'une double haie de voitures. Le duc de Chartres, son ami particulier, avoit forcé les barrières, et se jeta dans ses bras en fondant en larmes.

Messieurs de Maupou et d'Aiguillon, débarrassés de ce rival dangereux, laissèrent un moment reposer le parlement; on crut même pendant quelque temps que tout alloit s'arranger. Le prince de Condé avoit obtenu qu'il reprît ses fonctions; ils jugèrent un procès qui intéressoit son Altesse, à qui Maupou avoit assuré que si le parlement cédoit sur ce point, le roi retireroit son édit. Mais de nouvelles lettres de jussion les dissuadèrent; et décidés

pour cette fois à ne pas fléchir, ils laissèrent à leurs ennemis le champ libre pour exercer contre eux les effets de leurs haines. Le corps entier fut dissous, leurs charges confisquées, et tous les membres envoyés en exil, non plus comme autrefois dans leurs terres, ou réunis dans des villes agréables, mais disséminés dans de pauvres hameaux, où ils manquoient de ressources. Tout, dans cet arrêt, portoit l'empreinte d'une vengeance personnelle, plutôt que d'une punition royale. Le peuple qui savoit que cet indigne traitement n'étoit pas le prix du dévouement à ses intérêts, que ce corps orgueilleux avoit constamment trahis, prit peu de part à sa disgrace, et se contenta de rire aux dépends de l'indigne assemblage que le chancelier mit à leur

place. Les princes du sang se montrèrent seuls les défenseurs des droits des Pairs, en protestant hautement contre tout ce qui avoit été fait par un pouvoir arbitraire, et ils furent tous exilés, à l'exception de M. le comte de la Marche qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, trouva ce moyen de plus de contrarier les vues de son père.

M. le duc de Penthièvre, comme prince légitimé, qui ne siégeoit pas au parlement où sa place eût rappelé l'origine de sa branche, ne prit aucun parti dans cette querelle qui ne finit qu'après la mort de Louis XV. Les autres Pairs refusèrent de siéger avec les intrus, mais ils ne prirent point dans leurs protestations cet ensemble qui en auroit imposé. Depuis long-temps la haute no-

blesse avoit perdu son énergie, et tenant bien plus aux faveurs de la cour qu'aux vraies prérogatives de son rang, végétoit au pied d'un trône dont la chûte a entraîné sa ruine. M. le comte de Clermont qui avoit déployé le plus de courage dans cette occasion, mourut dans la disgrace du roi, avec qui il avoit été élevé, et qui lui avoit donné jusqu'alors des témoignages constans d'amitié; ce qui rendit ses derniers momens douloureux, si toutefois le sentiment d'avoir rempli son devoir n'est pas fait pour consoler de l'injustice des hommes.

FIN DU TOME Ier.

Aché (la marquise d'), dame de compagnie de la princesse de Lamballe. *Page* 44.

Adelaïde de France (madame), fille de Louis XV. 16. Ses talens. 53. Elle reçoit les présentations, tient le jeu à la cour à la mort de la reine sa mère. 38. Refuse les révérences de madame Dubarri. 191.

Artois (le C. d'), petit fils de Louis XV. 53.

Bourbon (le duc de) fils du prince de Condé, 55. Son mariage avec Madlle. d'Orléans. 200.

Bourette, Fer. G., Secr. du C. de Louis XV, 51.

Bourgogne (la duchesse de) , fille d'un duc de Savoie, mère de Louis XV. 4.

Carignan (Savoie). Cette maison tire son origine de Charles Emmanuel Ier., dit le grand. 5.

Carignan (le prince de), 9.

Charles Emmanuel III, roi de Sardaigne. 28.

Chartres (duc de), fils du duc d'Orléans. 27. Il égare la jeunesse du prince de Lamballe. 91. Desire d'épouser Mlle. de Penthièvre. 144. Son mariage. 164. Deux actes de sa bienfaisance. 185. Etoit ami du duc de Choiseul. 216.

Choiseul (duc de), min. et favori de Louis XV. 25. Il négotie le mariage du Dauphin. 160. S'oppose au crédit de Mme. Dubarri. 211. Sa perte est jurée. 215. Il est exilé. 216.

Clermont (le comte de), prince du sang. 65. Il meurt dans la disgrace de Louis XV. 210.

Condé (le prince de), 55. Il est exilé. 220. Demande son rappel. 216.

Conti (le prince de), 62. Il ne veut pas ployer le genou devant Mme. Dubarri. 193.

Danemarck (le roi de) vient en France. 147.
Dauphin (Louis), fils de L. XV, veuf en premières noces d'une infante d'Espagne, marié en secondes à une fille d'Auguste de Saxe, roi de Pologne, meurt en décembre 1765. 13.
Dauphin (Louis-Auguste) duc de Berri, après la mort de son père, roi en 1774 sous le nom de Louis XVI. 53. Projet de son mariage. 160. Son mariage. 207.
Dauphine (Marie-Antoinette d'Autriche), arrive à la Muette; son portrait. 206.
Dombe, prince légitimé. 59.
Eu (le comte d'), prince légitimé. 59. Son portrait. 65.
Grammont (la duchesse de), sœur du duc de Choiseul, intrigue pour empêcher Louis XV de passer à de sec. noces. 160. Son exil. 213.
Guébriant (la comtesse de), dame de compagnie de la princesse de Lamballe. 44.
Hesse (princesse de), mère de la princesse Lamballe. 9. Sa lettre à sa fille. 101.
Hocquart de Combron. 21.
Lamballe (princesse de), Marie-Thérèse-Louise de Savoie de Carignan. 1. Sa naissance. 10. Son mariage. 74. Epithalame à ce sujet. 76. Sa lettre à sa mère. 80. Son veuvage. 125. Elle paroît à la cour après la mort de la reine, femme de L. XV. Elle est des soupers de madame Adélaïde. 152. On intrigue pour lui faire épouser L. XV. 155. Son intimité avec la duchesse de Chartres. 172. Actes de bienfaisance des deux princesses. 173. Elle ne veut point recevoir Mme. Dubari. 196. Sa bienfaisance pour les infortunés qui ont souffert des suites de l'accident des fêtes du mariage du Dauphin. 209.

Lamballe (le prince de), fils du duc de Penthièvre. 27. Il apporte sous l'habit d'un de ses pages, un bouquet à sa fiancée dans Montereau. 67. Son mariage se célèbre à Nangis dans le château du comte de Guerchi. 68. Sa maladie. 118. Demande à être enterré à Rambouillet. 125. Meurt à Luciennes, petite maison de plaisance près de Marly. 425. Cette maison est vendue à Mme. Dubari. 131.

Lange (mademoiselle), maîtresse de Louis XV. 171. Ce prince la marie au comte Dubari et elle devient maîtresse déclarée. 190. Elle est de toutes les fêtes, des mariages des frères du Dauphin. 207.

Lastic (le comte de), gentilhomme d'honneur du duc de Penthièvre, envoyé en Savoie pour accompagner Mme. de Lamballe à son voyage en France. 207.

Lavauguyon (le duc de), gouverneur des enfans de France. 17.

Louis XIV surnommé le grand, ayeul de Louis XV. 2 et 5.

Louis XV, roi de France, ayeul de L. XVI. 4. Son portrait. 47 et 153.

Maintenon (la marquise de), épouse secrette de Louis XIV. 2.

Manufacture de Porcelaine de Fr. à Sèves. 22.

Marche (le comte de la), prince du sang, fils du prince de Conti. 62. Il est le seul des princes qui reste attaché à la cour pendant l'exil des autres princes. 199.

Marche (la comtesse de la), épouse du précédent. 156.

Montesson (Mme. de), épouse secrette du duc d'Orléans. 88.

Orléans (le duc d'), petit fils du duc d'Orléans qui fut régent du royaume pendant la minorité

de Louis XV. Il fut père du duc de Chartres et de Mlle. 54. Il fait demander Mlle. de Penthièvre en mariage pour son fils. 156.

Parlemens (troubles dans les). 213. Celui de Paris est exilé. 218.

Penthièvre (le duc de), prince légitimé. 26. Ses possessions. 59. Ses bienfaisances. 209.

Penthièvre (Mlle.). 30. Son éloge. 61. Son mariage avec le duc de Chartres. 164. Son intimité avec Mme. de Lamballe. 172. Son inoculation. 195.

Pompadour (marquise de), maîtresse déclarée de Louis XV. 19.

Princes du sang (les) protestent contre la séance royale : ils sont exilés. 220.

Provence (le comte de), petit fils de Louis XV. 53.

Quenai, premier médecin du roi Louis XV, est le chef des économistes. 105.

Reine (la), fille de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, femme de L. XV. 53. Sa mort. 136.

Richelieu (duc de) présente à Louis XV une maîtresse pour l'empêcher d'épouser madame de Lamballe. 172.

Romance (Mlle.), maîtresse non-déclarée de Louis XV ; elle en a eut un fils connu sous le nom de l'abbé de Bourbon, qui mourut à Rome. 20.

Sophie de France (madame), fille de Louis XV. 53.

Talaru (le comte de), inspecteur des troupes. 142. Terrai (l'abbé), contrôleur général des finances. 207.

Victoire de France (Madame), fille de Louis XV. 53.

Fin de la Table du tome Ier.

a39003 009512699b